



PRE-SELECTION DES INDUSTRIES D'EXPORTATION
susceptibles d'être implantées
dans les États Africains et Malgache Associés

ANNEXE 1

Les industries existantes ou projetées dans les EAMA

INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

Pour développer les exportations de produits manufacturés en provenance des E A M A, la première démarche, avant de mettre en place des industries à vocation exportatrice, est de chercher à rendre exportatrices les industries existantes.

I- On a été ainsi amené à dresser un inventaire des établissements manufacturiers non exportateurs implantés ou projetés dans les E A M A. Cet inventaire s'appuie sur un certain nombre de recensements, fichiers, annuaires, études et documents divers portant sur l'industrie des E A M A. Les établissements ont été regroupés en fonction de la Nomenclature des activités de la Communauté européenne (N A C E). Chaque fiche de cet inventaire regroupe les établissements existants et projetés relevant d'un même numéro N A C E. En regard ont été notées un certain nombre de remarques, relatives à la possibilité d'orienter ces activités vers l'exportation.

2- Effectué uniquement sur documents, cet inventaire présente les mêmes lacunes que cette documentation. Les renseignements les moins complets sont ceux qui concernent les cinq E A M A situés le plus à l'est de la République démocratique du Congo à la République Malgache.

Certaines entreprises, certains projets qui devraient figurer sur l'inventaire en sont absents. Les chiffres relatifs à certains établissements recensés sont incomplets. On peut toutefois présumer que même si tous les établissements n'ont pas été listés, toutes les activités manufacturières non exportatrices ont été identifiées et là est l'essentiel pour les besoins de la présente présélection. S'il y a utilité, l'inventaire pourra être complété par la suite, en particulier grâce au concours des E A M A.

- 3- Les activités principalement orientées sur l'exportation ont été, en principe, éliminées. C'est ainsi qu'on ne trouvera pas mention ici de certaines activités, même s'il s'y rencontre des entreprises orientées principalement ou exclusivement vers la fourniture de la demande locale. Sont ainsi éliminées les activités suivantes :
- l'exploitation des carrières (N A C E 23I-2) et la taille des marbres, dolomies et granits divers (N A C E 245-4)
 - la trituration des oléagineux (N A C E 4II-3)
 - la production de farines et huiles de poisson (N A C E 422)
 - le tannage du cuir (N A C E 44I)
 - le travail du bois pour la production de traverses, de poteaux, d'articles de menuiserie, de caisses, de maisons préfabriquées, etc (N A C E 46). Les productions correspondantes ne sont pas perdues pour la présélection, puisqu'on les retrouve à propos de la valorisation des ressources locales.
- Par ailleurs, la production de glace hydrique , évidemment sans intérêt dans une optique exportatrice, n'a pas été reprise dans l'inventaire.
- 4- La démarche de présélection est basée sur une référence à la liste de demande, qui englobe les produits effectivement importés par certains ensembles de pays industrialisés en provenance de pays en voie de développement, pourvu que ces échanges dépassent un certain seuil (0,5 millions de \$/an pour un produit et une destination). C'est pourquoi cet inventaire est présenté en deux parties :
- I- activités figurant sur la liste de demande
 - 2- activités ne figurant pas sur la liste de demande.
- 5- Ce travail est effectué dans une optique "de branche" plutôt que "de secteur"; en d'autres termes, on cherche à identifier des productions plutôt que des entreprises. Il en résulte que certaines entreprises

à activités diverses se trouvent mentionnées plusieurs fois à des pages différentes de l'inventaire. On rappelle alors entre parenthèses, dans la colonne "nature de la production", les autres productions de cette même entreprise.

6- Sur chaque fiche, les divers E A M A sont toujours mentionnés dans le même ordre, qui est un ordre de succession géographique, allant en gros, du nord-ouest vers le sud-est; cet ordre est le suivant :

1 Mauritanie	7 Togo	I3 Congo Brazzaville
2 Sénégal	8 Dahomey	I4 Congo (République démocratique)
3 Mali	9 Cameroun	I5 Rwanda
4 Côte d'Ivoire	I0 Tchad	I6 Burundi
5 Haute Volta	II R C A	I7 Somalie
6 Niger	I2 Gabon	I8 Madagascar

7- Les chiffres portés dans les colonnes "Capital" et "Investissements" sont, sauf autre indication, des millions d'unités de monnaie locale, c'est-à-dire des millions de F CFA, de F maliens, de F malgaches. Pour les autres pays, l'unité utilisée est précisée par un renvoi en bas de tableau.

Les dates indiquées sont en principe celles de mise en service des établissements.

Les capacités et les productions sont exprimées en unités physiques.

Les unités utilisées sont celles qui figurent dans la colonne "Capacités"; elles sont indiquées soit en tête de cette colonne, soit ligne par ligne.

ABREVIATIONS

Les abréviations les plus couramment utilisées dans le texte sont les suivantes :

E A M A Etats africains et malgache associés à la Communauté économique européenne

P I Pays industrialisés (essentiellement Europe de l'ouest, Amérique du Nord)

P V D Pays en voie de développement (en principe ceux de la "Classe 2" au sens de l'Office statistiques des Communautés).

Abréviations géographiques

E A M A: B D I Burundi

C A M Cameroun

C B Z République Populaire du Congo (Congo-Brazzaville)

C - I Côte d'Ivoire

C R D République Démocratique du Congo (Congo-Kinshasa)

D A H Dahomey

G A B Gabon

H - V Haute-Volta

M A D Madagascar

M A L Mali

M A U Mauritanie

N I G Niger

R C A République Centrafricaine

R W Rwanda

S E N Sénégal

S O M Somalie

T C H Tchad
T O G Togo

Ensembles: U D E A C Union des Etats de l'Afrique Centrale
(1) (Cameroun, Tchad, R C A, Gabon, Congo-Brazzaville)

U D O A Union douanière ouest-africaine
(Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Dahomey)

C E E Communauté Economique Européenne

Autres pays mentionnés :

A L G	Algérie	F R	France	MAR Esp	Maroc espagnol
A U T	Autriche	G A M B	Gambie	N I G A	Nigeria
B U L G	Bulgarie	G H A	Ghana	R F A	République Fédérale d'Allemagne
C A N	Canada	I T A L	Italie	U R S S	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
F I N L	Finlande	J A P	Japon	U S A	Etats-Unis d'Amérique

(1) Le Tchad faisait initialement partie de l'U D E A C et l'a quittée en fin 1968.

INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

1° PARTIE

ACTIVITES FIGURANT SUR LA LISTE DE DEMANDE

I40-I RAFFINAGE DU PETROLE

Les raffineries existantes sont basées sur la distillation atmosphérique.

Créées à la dimension des marchés régionaux ou nationaux, ces raffineries exportent des excédents (fuels) dans des conditions souvent peu avantageuses.

Elles n'envisagent actuellement de se développer qu'en fonction de la croissance de la demande locale en hydrocarbures légers (essence, carburéacteur, diesel oil), au besoin en s'adjoignant des unités de traitement des fractions de distillation les plus lourdes (cracking, visbreaking) pour ne pas être contraintes à la réexportation.

Leurs dimensions sont faibles par rapport à celles des raffineries exportatrices.

Le raffinage du pétrole se fait plus économiquement sur les lieux de consommation. Il existe toutefois des raffineries exportatrices, sur les lieux d'extraction du pétrole, dans les pays gros producteurs. La nécessité d'établir alors des unités à capacité élevée tient en particulier à la nécessité de transporter, dans des navires spécialisés de grandes dimensions, chacun des divers produits et sous-produits obtenus.

Le pétrole brut extrait au Gabon fournit en partie certaines des raffineries des E A M A; la capacité relativement restreinte des gisements ne justifie pas l'implantation d'une raffinerie de forte dimension exportant une gamme variée de produits.

Les raffineries existantes dans les E A M A représentent des investissements élevés; les emplois créés concernent principalement des ingénieurs et des spécialistes expatriés. D'un faible intérêt économique, ces raffineries présentent sans doute un intérêt stratégique, en permettant une certaine sécurité d'approvisionnement en hydrocarbures.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

RAFFINAGE DU PETROLE

I40-I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SAR	3600	1963	600 à 800 milliers t/an		511	572	640	MAU, MAL,		56	brut ALG, GAB Projet d'extension 1200 milliers de t/an
CI	Abidjan	SIR	1000	1965	600 à 900 milliers t/an	590	630	680	728	HV	butane NIGÉ, CAN fuel SEN, CAN, USA, MAR esp.		brut ALG, GAB, NIGÉ Projet d'extension 1100 milliers de t/an
GAB	PortGentil	SER	4600	1968	700 à 800 milliers t/an			704	726	UDEAC			Projets d'extension 850 puis 1000 milliers de t/an
MAD	Tamatave	SMR	750	1964									
CRD	Kinlao Moanda	SOCIR		1967	650 milliers t/an								

I40-2 PREPARATION DE LUBRIFIANTS

Ces unités, de dimensions adaptées aux besoins nationaux ou régionaux, effectuent une formulation suivie de conditionnement, par mélange d'huiles et d'additifs importés, en substitution de produits finis.

Leur intérêt tient à une économie sur le transport de leurs approvisionnements importés; elles achètent leurs emballages sur place (métal, plastique).

Effectuer cette opération à faible valeur ajoutée pour la réexportation ne présenterait d'intérêt que si les emballages étaient produits sur place dans des conditions nettement plus avantageuses qu'en P I, ce qui n'est pas le cas.

Une unité de formulation des lubrifiants ne pourrait se concevoir sous une forme exportatrice qu'associée à une raffinerie d'huiles à partir d'un pétrole brut national. De telles raffineries n'existent en pratique que sur les lieux de consommation; elles exigent de fortes dimensions qui ne sont compatibles ni avec le volume ni avec la qualité des ressources locales en pétrole brut.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PREPARATION DE LUBRIFIANTS

I40 - 2

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN		CIE SEN. des LUBRIF.				lubrifiants 8 000 t/an								
C-I	Abidjan	SIFLI (SHELL)				lubrifiants (+ prod. phyto- sanit.)								
C-I	"	LUBTEX (TEXACO)	30	132	1969	huiles lubrifiantes cap. 6 000 t/an			285	E A M A, Libéria				achats locaux : emballages
CBZ	Pte Noire	SSAE (SHELL)	681	120	1967	lubrifiants 6 700 t/an (+ insecticides)			2525	RCA, GAB, TCH				approvisionnement importés huiles brutes et additifs
CRD	Kinshasa	SHELL MOBIL				12 500 t/an 5 000 t/an								
	P R O J E T S			17		régénération d'huiles de graissage 2 800 t/an								
SEN						lubrifiants 10 000 t/an								
CAM	Douala	SCEFL (MOBIL SHELL, TOTAL)	2	210	1971					UDEAC				

22I-I SIDERURGIE

Les laminoirs existant en Côte d'Ivoire, projetés au Cameroun, au Congo Kinshasa, sont des industries de substitution, travaillant à partir de demi-produits importés, dont les dimensions sont adaptées aux besoins locaux en fers à béton et en petits profilés (plats, cornières). Ils demandent des investissements coûteux et créent peu d'emplois non qualifiés.

Les conditions dans les E A M A ne présentent aucun avantage particulier justifiant les importations et réexportations de produits métalliques pondéreux.

A ces laminoirs peuvent être associés des fours électriques traitant des ferrailles locales (projet sé-négalais). Mais la disponibilité de ferrailles sur place est trop limitée pour une sidérurgie de dimension économique sur le plan international. Même si l'on couplait l'opération avec une importation de ferraille (par exemple achat d'épaves de navires) il faudrait disposer d'énergie électrique à très bas prix en forte quantité.

On manque de données sur le projet congolais (150 000 t/an d'acier fin).

Le traitement sur place, avant exportation, des minerais de fer africains serait d'abord à envisager pour la fourniture des besoins africains (projet C E A, sidérurgie libérienne). L'exportation en forte quantité de produits sidérurgiques vers les P I, pour laquelle les P V D ne présentent aucun avantage autre que la disponibilité de minerai, impliquerait que les P V D soient en mesure d'exercer un contrôle sur tous les approvisionnements en minerais de leurs concurrents implantés en P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

SIDERURGIE 22I-I

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. %	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CI	Abidjan	IMCI	160	450	1971	fer à béton 24 000 t/an								billettes importées
P R O J E T S														
SEN				825		acierie électrique 20 000 t/an								ferrailles locales
CAM	Douala	SOLADO	200	350	1972	fer à béton, petits pro- filés, fil machine 14 000 t/an à 1 poste								billettes importées
CRD	Maluku				1973	150 000 t ac. fin								
CRD						laminoir 18 000 t/an								

223-4 TREFILERIE, DERIVES DU FIL

Les industries de traitement du fil machine pour la production de pointes, clous, fils barbelés, grillages sont dimensionnées en fonction des besoins locaux. Elles ont parfois besoin d'une protection douanière pour assurer leur rentabilité sur les marchés intérieurs.

Actuellement, elles traitent un fil machine importé et il est difficile de rentabiliser une réexportation, après une valorisation assez faible, de produits pondéreux (clouterie) et encombrants (grillages).

La fabrication de fil machine dans les laminoirs existant ou projetés (voir 22I-I) est envisagée; il est douteux que dans les conditions actuelles il s'en suive une baisse de prix.

La part de la main-d'oeuvre dans la valeur ajoutée n'est pas négligeable mais une amélioration de la compétitivité implique un accroissement de productivité entraînant une baisse relative de cette part de la main-d'oeuvre.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

TREFILERIE, DERIVES DU FIL - I - 223-4

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	CSTM	18	78	1962	pointes (+ art. mén. + polyester) t		516	531	564				
MAL	Bamako	SOMAFAM	10	60	1967	pointes (+ pièces p/vélos)								
CI	Abidjan	SOTREC	40	90	1957	tréfilerie, pointes, grillages, 8150 t								
DAH	Cotonou	DAFRI	20	31	1961	clous (+ préfabriqués béton)								
CAM	Douala	CTMC	24	161,6	1962	pointes, clous grillages, 1000 m ²				1700				
CBZ	Pte Noire	CETRAMET- CONGO	35	87,4	1959	pointes (+ fûts + tôles + art. ménag.)		517	587	555				
CRD		TREFILKIN				tréfilerie-clouterie	830	421						
"		CLOUTERIE DU CONGO			1954	clous	198	91						
"		LATRECA			1948	tréfilerie-cablerie 1700 à 5000 t/an								
PROJETS														
SEN	Dakar	SENE- TRANSFIL		50		trombones, épingles, attaches ; lames de rasoir								

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

TREFILERIE, DERIVES DU FIL	-2-	223-4
----------------------------	-----	-------

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	M'Bao	TREFIL- AFRIC		100		fils, pointes, ronces, grillages (+ meubles + cantines)								
HV				6		clous 100 t/an								
NIG	Niamey	SONIFAME		42		grillage 342 000 m2 pointes 120 t ronces 1000 km								
GAB				260 à 405		1600 à 2500 t/an câbles/ forestiers								
CRD	Kinshasa	MONROSE				clous 300 t/an attaches 40 t/an								

224-3 LAMINAGE D'ALUMINIUM

Le laminoir existant est dimensionné à la mesure des besoins camerounais et alimente en tôles ou en disques des ateliers de transformation dans d'autres pays africains (articles de ménage et de couverture).

L'intégration de cette production n'est pas complète puisqu'elle est approvisionnée par une usine d'électrolyse traitant une alumine importée.

Cet investissement coûteux ne présente pas d'avantage comparatif évident dans l'optique de l'exportation vers les P I. Le produit, de toute façon, est moins compact et plus fragile à transporter que le lingot d'aluminium.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

LAMINAGE D'ALUMINIUM	224-3
----------------------	-------

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CAM	Edea	SOCATRAL	340	1006	1969	Prod. laminés 14 000 t/an (+ tôles ondulées)		5519	8427	8710		15%		

242-I FABRICATION DE CIMENT

Une cimenterie complète (non pas réduite à un atelier de broyage) demande un investissement coûteux et créé peu d'emplois. Le produit (ciment, clinker) est pondéreux et son prix devient vite prohibitif quand s'accroît la distance entre producteur et destinataire.

Pour baser une création ou une extension de cimenterie sur l'exportation, il faudrait bénéficier de conditions de site exceptionnelles et de plus avoir un débouché garanti à long terme; on ne pourrait espérer en trouver que dans un pays dépourvu de calcaire; il n'y a pas de P I connaissant une telle absence de ressource.

Il peut se faire qu'un écart entre les capacités de production et les besoins d'un P I nécessite temporairement le recours à l'importation, mais une telle demande à caractère conjoncturel ne peut présenter pour les cimentiers extérieurs qu'un débouché marginal, peu rémunérateur ou déficitaire sauf peut-être pour les plus proches, sur lequel il est difficile de fonder un excédent permanent de capacité.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

FAB. DE CIMENT

- I -

242 - I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ² Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
						66	67	68	69	66	67	68	69		
						SEN	Rufisque	SOCO CIM	600	145	1948	220	milliers de t/an		195
MAL	Diamon	ETAT		1969	30	milliers de t/an									cuisson + broyage
C-I	Abidjan	SICM	252	550	1965	300	milliers de t/an	100	120	150	200				broyage
C-I	"	SCA	180	850	1967	600	milliers de t/an		120	180	190				broyage
NIG	Malbaza	SNC	650	1094	1966	35	milliers de t/an		21	22	33				cuisson + broyage
CAM	Douala	BECIBA	31	160	1955	40	milliers de t/an (+ produits béton)	23	32	30	30				broyage ; adjonction de pouzzolanes locales; fermeture après 1970.
GAB	Libre-ville	Sté des Cim. d'OWENDO	120	433	1969	35	milliers de t/an								cuisson + broyage
CBZ	Loutété	CIDOLOU	900	2000	1967	80	milliers de t/an								cuisson + broyage
CRD	Lukala	CICO			1921	300	milliers de t/an	188	191	197	200				cuisson + broyage
CRD	Lubudi	CIMENKAT			1924	200	milliers de t/an	44	71	60	60				cuisson + broyage
CRD	Albertv.	CIMENTAL			1953	60	milliers de t/an	17	13	21	27				cuisson + broyage
CRD	Likasi	CMJ				80	milliers de t/an	32	17	16	20				cuisson + broyage
CRD		CMJ				Chaux	60	milliers de t/an	42	39	58				
MAD	Amboania	CCM	625		1962	45	milliers de t/an		60						
MAD	Tanana- rive	MACIMO	14												

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE CIMENT

-2-

242-I

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Nouakchott			650		30 à 50 milliers de t/an								cuisson + broyage à partir de gypse local
HV	Ouagadougou	CIMAO		400		100 milliers de t/an								broyage
HV	Tin-Hassan			3000		70 à 150 milliers de t/an								cuisson + broyage
TOG	Lomé	CIMAO	1000	390	1971	100 milliers de t/an								broyage
TOG	Aveta	CIMAO		10000		1200 milliers de t/an								cuisson
DAH	Cotonou	SCD		260	1967	60 milliers de t/an								broyage
CAM	Douala	CIMENCAM	560	550	1971	120 milliers de t/an								broyage (remplace BECIBA)
CAM	Figuil	"	"	1520	1971	46 milliers de t/an								cuisson + broyage
CRD	200 km W de Kinshasa				1973	350 milliers de t/an								cuisson + broyage

243-I PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT

Les installations existantes sont conçues pour la fourniture de la demande locale.

Elles utilisent des imputs dont le prix n'est pas particulièrement avantageux : un ciment en moyenne plus cher qu'en P I, une amiante importée (Canada).

L'amiante est considérée comme un produit dangereux à manipuler: des résidus indestructibles par l'organisme s'accumulent dans les poumons.

Les articles en amiante-ciment sont fragiles à transporter, et encombrants (tuyaux).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT

243-I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SENAC	187	260	1962	12 000 t Produits en Amiante Ciment	5000	4300	5300	4570				
CRD		CIMENKAT				amiante-ciment 438 500 m2 (+ préfab. béton)								
CRD	Kinshasa	ETERNIT			1948	prod. fibro-ciment	775	615						

243-2 PREFABRICATION CIMENT

Le ciment fabriqué ou importé dans les E A M A est utilisé pour les besoins locaux en préfabrication dans un grand nombre d'ateliers de dimensions diverses dont quelques uns seulement sont répertoriés ici.

Les matériaux utilisés n'ont pas de caractère spécifiquement avantageux; le ciment est plus cher qu'en P I.

Les produits obtenus sont pondéreux, souvent encombrants (tuyaux, buses) et fragiles.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PREFABRICATION CIMENT

- I -

243 - 2

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SABM	1,8	40	1948	préfab. 15 milliers t/an	8	6,8	10,8					
SEN	Dakar	SABE	20	90	1948	{ prod. béton moulé t (éléments préfab. t	1230	1159	1353	2025				
SEN	Rufisque	SOMAF	9	30	1964	carreaux granito Milliers m2	1205	1335	1799	1295				
C-I	Abidjan	SABM	1,8	200	1948	carreaux ciment prod. béton 85 milliers t/an	15	26	2,5	68				
NIG	Niamey	SONICAR				carreaux granito	43,9	37	154,9					
TOG	Tokoïin	CRREVITO				préfabriqués béton 25 000 t/an								
DAH	Cotonou	ACIER ET BETON		25	1963	préfab. divers	2000	1200						
DAH	Cotonou	DAFRI	20	31	1963	prod. béton 900 t (+ clous)								
CAM	Douala	BECIBA	31	160	1955	prod. divers 15 000 t								
CAM	Douala	SCBM	20	73	1964	prod. béton 18 milliers t/an	15,9	11	13					
CAM	Yaoundé	ICAB	5	20	1968	carreaux, dalles 36 milliers m2		20	24				10 %	
CRD		MCL				carrelages : 310 000 m2								
CRD		MARCIDAL				carreaux granito milliers de m2	36	36	33	40				
CRD		ROBIOGLO				granito 12 000 m2 tuyaux ciment								
CRD		CIMENKAT				prod. béton (+ amiante - ciment)	5021	5696	4161					
CRD	Kinshasa	SOLIDUS-KIN			1953	prod. béton, 105 milliers t/ préfabriqués ciments	62,6	63						
MAD		BOHUAUD			1930	{ carreaux marbre								
MAD		SCAB	60											
MAD		SOMEF												
MAD	Tananar.	MACOMA	100		1950									

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PREFABRICATION CIMENT

- 2 -

243 - 2

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
NIG		SNC		320		canaux d'irrigat. buses, poteaux, carreaux, panneaux								

Les miroiteries existantes et projetées n'ont pas été recensées. Leur activité consiste à mettre aux dimensions voulues et à poser des glaces importées : c'est une activité de service.

La fabrication de verre creux est conçue en fonction des besoins locaux. Les produits sont fragiles et encombrants à exporter. La rentabilité de la verrerie est faible sur le plan intérieur, le produit n'est pas compétitif à l'exportation.

Même conçue à une échelle plus élevée, la verrerie ne présenterait pas d'avantage comparatif évident par rapport aux verreries des P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

VERRERIE

247

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CAM	Douala	SOCAVER	200	457	1970	Objets verre 8 000 t/an (80% de bouteilles)								
CRD	Kinshasa	BOUKIN				Bouteilles - 22 Millions	21	26						sable, calcaire locaux, carbonate de soude, colorants importés
SEN	PROJETS					3 000 t/an verre creux								
C-I	Abidjan	SOCIVER	8	800		10 000 t/an verre creux				NIG	DAH	H-V		
RCA	Bangui			70		3 millions/an bouteilles								
CRD	Kinshasa					15 millions/an bouteilles 12 millions/an gobelets								
"	"					1 million m2/an								

Les établissements existants et projetés sont conçus pour servir la demande locale, à partir d'argiles, kaolins, feldspaths locaux, en important les émaux et les couleurs.

Il n'y a pas d'avantages comparatifs évidents en faveur de la réexportation d'appareils sanitaires, fragiles et coûteux à exporter.

Avec une décoration de valeur originale, l'exportation à partir des E A M A de carreaux sols et murs, de vaisselle, de céramique d'art, mériterait d'être étudiée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CERAMIQUE

248

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
MAL	Bamako	Etat	500	1966	550 t/an carreaux, sanitaire		350						
C-I	Abidjan	CERAM-ANTEN	10	1970	carreaux céramique								
MAD	Fianarantsoa	SOCERAM	7,5	1960									
SEN	PROJETS		600		carreaux de sol 750 t/an carreaux de mur 500 t/an vaisselle 150 t/an sanitaire 400 t/an								
C-I		CIC	180		céramique industrielle 2 500 t/an								
"		ICCI	200		céramiques 20 000 t/an								
NIG	Niamey		180		vaisselle, carreaux, poterie								
CAM	Yaoundé		500 à 600		carreaux grès cérame I 200 t/an sanitaire 500 t/an vaisselle 300 t/an								
GRD	Kinshasa	CEMCERAM			carreaux sol décoratifs 2 000 t/mois								
"	"				carreaux 3 000 t/an sanitaire 1 000 t/an vaisselle 950 t/an								

256-8 PRODUCTION D'ENGRAIS

Le traitement des ordures ménagères fournit un compost de faible valeur spécifique, inexportable.

Les ateliers de mélange et de conditionnement d'engrais ajoutent une valeur faible à des produits importés; ils ne peuvent pas prétendre réexporter vers les P I.

Les P I sont principalement importateurs :

- de matières premières, non valorisées ou peu valorisées : phosphates, minerai de potasse, nitrates naturels, ammoniac;
- d'engrais à haute teneur, comme le superphosphate triple ou même l'acide phosphorique ou superphosphorique.

Les pays producteurs de phosphate pourraient envisager l'exportation d'engrais phosphatés; toutefois, leur minerai étant riche et de valeur commerciale relativement élevée, il n'est pas certain que sa transformation sur place soit d'un grand intérêt.

Le projet gabonais, basé sur la chimie du gaz naturel, requiert des investissements extrêmement élevés, demandera le concours d'un nombre important de spécialistes expatriés et devra affronter une sévère concurrence sur les marchés internationaux.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUCTION D'ENGRAIS

- I -

256 - 8

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SIES	1100	2900	1968	Superphosphate Engrais complexes 120 milliers de t/an								- phosphates locaux
"	"				1956	Compostage 150 t/j d'ordures			15	45				- ordures locales
"	"	SSEPC	303	150	1958	mélange d'engrais + insecticides 15 milliers de t/an			3,6	6,5				- engrais importés
C-I	Abidjan	HUMUCI	4		1963	compostage milliers de t/an	7	7,6	10					- ordures locales
MAD	Tananarive	SEPCM	16		1958									
"	"	MADEN- -GRAIS	5		1966	mélange et conditionne- ment								- engrais importés

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUCTION D'ENGRAIS - 2 -

256 - 8

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
C-I	Abidjan	SIVENG	600	1971	Engrais 45 000 t/1° an. 61 000 t/5° an.								construction achevée importation de phosphate et de potasse ordures locales
H-V	Bobo-Dioulasso	SODETEG	80		Trait. résidus urbains								"
H-V	Ouaga-dougou				"								"
TOG	Lomé		471	1972	Superphosphate 14 000 t/an								phosphate local
RCA			25		Mélange conditionnement 15 000 t/an								engrais importés
RCA	Bangui		85		Fab. de compost 10 000 t/an								ordures locales
GAB	Port Gentil	SOGACHIM	19000 + 6000	1973 ?	Engrais azotés NH3 750 t/j urée 1 000 t/j mélamine 30 t/j								démarches de financement en cœurs valorisation du gaz naturel gabonais
CEZ	Pointe Noire		915		Mélange engrais azoté 60 000 à 65 000 t/an								
CRD		USINE D'ENGRAIS CHIMIQUE			500 à 550 milliers de t/an d'engrais								
CAM	Douala	SEPCAE	49	I500 ?	sulfate d'ammoniac et engrais composés granulés : 60.000 t/an								importation de soufre et d'ammoniac
"	Douala	USINE DE COMPOST	I60		20 t/heure								

258-2 PARFUMERIE COSMETIQUES

Ces entreprises effectuent uniquement une formulation et un conditionnement à partir de matières importées.

Elles ne pourront envisager la réexportation que lorsqu'y seront intégrées des matières d'origine locale, par exemple des concrètes : huile d'avocat, huile vierge de coco ...

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PARFUMERIE - COSMETIQUES - HYGIENE

258 - 2

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SAPROMA	20	1959	parfums 110 000 l/an								
"	"	DICOPA	22	1963	parfums, cosmétiques (2,5 M articles)								
"	"	POLIPAC	27	1970	cosmétiques (+ cahiers, registres...)								
CI	Abidjan	SEWARD	15	1965	parfums t	1400							
"	"	SIMOPA			parfums, cosmétiques								
NIG	Niamey	SPCN	50	1966	parfums (+ savon + dét.)								
TOGO	Lomé	Chimique Africaine	50	1953	3 millions de flacons de parf. parfums 15 milliers l/an (+ savon)	10	10	10	15				
DAH,	Cotonou	"	20	1962	parfums (+ savon)								
CAM	Douala	SIPCA	25	1965	parfums (+ lessives + insectic., désinfect.)								
"	Ngaoundéré	ONIC	5	1959	eau de cologne 60 000 l/an pommade 64 t/an								
TCH	Fort Lamy	SAFRIPA	10	1962	parf. à l'alcool, t parf. sans alcool t pommades (+ alcool de menthe)	237	814	850	890				
CEZ	Brazzaville	COPARCO	30	1963	parf, cosmét, beauté, hyg.	28	29	32	35				
CRD	Kinshasa	AMATO			parfums (+ savon)	86	96	100	110				
MAD	PARIS	HANITRA			cosmétiques (+ détergents)								
SEN	Dakar	SIPARCO	8		parfumerie - cosmétiques								RCA (55%), GAB (5%)

316-2 COUTELLERIE

Ce projet, de dimension restreinte, est orienté vers la demande africaine.

La coutellerie est considérée comme une activité de main-d'oeuvre mais demandant un tour de main particulier et une longue spécialisation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

COUTELLERIE

316 - 2

Projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations						
							66	67	68	69	66	67		68	69				
CAM	Yaoundé					20 t/an couteaux à lame fixe ou pliante													

316-3 QUINCAILLERIE

La réexportation vers les P I d'articles divers de quincaillerie, serrurerie, ferrures, n'est pas impen-
sable pour des articles contenant une forte part de main-d'oeuvre et ayant une valeur spécifique suffi-
samment élevée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

QUINCAILLERIE

316-3

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CRD	Limete	CONGACIER				quincaillerie : pièces (+ bennes - réservoirs)	2400	191						
"	Lubumbashi	MEGELCO			1951	huissierie (+ wagons + cstr métal)	138	121	168	60				
RCA	Bangui	CICI			1967	quincaillerie 30 t/an lampes tempête 72 000/an (+ capsules métalliques + pulvérisateurs + montages radio)								

316-4 EMBALLAGES METALLIQUES

Pour une grande part, les emballages produits dans les E A M A, fabriqués à partir de tôle importée, sont réexportés pleins puisqu'ils sont destinés à alimenter les conserveries exportatrices.

La réexportation d'emballages vides ne présente pas d'intérêt. Ils ont un fort encombrement, une faible valeur spécifique.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

EMBALLAGES METALLIQUES

316-4

Etat	Localisation	Producteur	Cap. %	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	ELMAF	72	78	I957	emballages fer blanc II5 millions unités/an	25	27	30					
"	"	FUMOA	94		I946	fûts 200 milliers/an tonnelets 250 milliers/an	13	17	9	28	40% - MAU, GAMB.			
C-I	Abidjan	SIEM	328	659	I955	boîtes métal 200 millions/ an	71	76	80	88				
"	"	MEGANEMBAL	70	160	I962	emballages métal btes/millions (et plastique) fûts/millions	1,8	2	2,1					
CBZ	Pointe- Noire	CETRAMET- CONGO	35	87	I959	fûts 100 milliers/an (+ pointes + tôles + articles de ménage)		36	44	40				
CRD		SOCOTOLE				fûts de 200 l milliers	287	192	I97					
"	Kinshasa	COBEGA			I949	fûts de 36 l milliers emballages (+ seaux + capsules de bouchage)	I30	I27	I22					
MAD	Tamatave	SMEM	I75		I958	emballages métal								
"	"	SOFUMAD	10		I953	fûts métalliques								
"	Diego- Suarez	LA ROCHE- FORTAINSE				emballages métal								

316-5 FABRICATION D'APPAREILS DOMESTIQUES

Cette entreprise est conçue dans une optique de substitution aux importations.

Elle travaille des matières importées et produit des articles encombrants d'une valeur spécifique moyenne ou faible. La réexportation vers les P I est sans intérêt.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION D'APPAREILS DOMESTIQUES	316 - 5
-------------------------------------	---------

existant

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CRD	Kinshasa	FNMA			1953	Capacité frigos, réchauds 100 000 malles, valises 268 000 (+ mobilier + émaillés)								

316-7 ARTICLES DE MENAGE EN ALUMINIUM

Les ateliers existants se développent à la mesure des besoins africains.

Les articles de ménage en tôle d'aluminium sont formés au tour à repousser et la main-d'oeuvre joue un rôle relativement important.

Certains ateliers produisent également des articles en fonte d'aluminium pour la demande locale; ce sont des installations de faible importance, traitant des déchets et des récupérations.

La rentabilité à l'exportation vers les P I serait à étudier en tenant compte de l'encombrement assez important de ces articles.

Cette production est partiellement intégrée au niveau africain puisque le Cameroun fournit en tôles et en disques un certain nombre de ces ateliers, à partir de l'alumine électrolysée sur place.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

ARTICLES DE MENAGE EN ALUMINIUM

316 - 7

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Thies	SAFAL	18	1967	objets alu 150 t/an								
CI	Abidjan	IVOIRAL	82	1964	articles de ménage (+ articles de couverture)	163	213	190	195	NIG, SEN, DAH, TOGO			
CAM	Douala	ALUBASSA	90	1955	articles alu 900 t/an	343	380	472	581	25 % - UDEAC			- aluminium d'Egea
RCA	Bangui	CE'TRAMET	17	1960	art. ménag. alu	133	132	150	150	10 %			
CBZ	Pte Noire	CE'TRAMET- CONGO	35	1959	articles ménage alu (+ fûts + tôles + pointes)		98	98	92				
MAD	Tananari- ve	TAMALU	22,5	1964	fonderie - laminage alu								
CAM	Yaounde	Fonderie d'alumi- nium		1971	0,5 à 5 t/mois articles ménage + pièces mécaniques, jets								

316-7 ARTICLES DE MENAGE EN FER ET ACIER

Cette fabrication, destinée au marché local, est effectuée à partir de matières importées. La valeur spécifique de ces articles est moindre que celle des articles en aluminium. Il est très improbable que la réexportation vers les P I puisse être rentable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

ARTICLES DE MENAGE FER, ACIER

316 - 7

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66		67
SEN	Dakar	CSTM	18	80	1962	Art. mén.(+ pointes)	17	25	27				
CRD	Kinshasa	COBEGA			1949	Seaux (+ emballages + capsules de bouchage)							
HV	P R O J E T S			20		seaux galvanisés 200 000/an							
TOG	Lomé	MAFOGAL	10	74		objets galvanisés							
NIG	Niamey			13		objets galvanisés : seaux 45 000 bquets, cuvettes 2 000 arrosoirs 2 500 bouilloires 10 000							

316-7 ARTICLES DE MENAGE EMAILLES

Ce genre d'articles, très demandé sur les marchés africains, l'est moins dans les P I. La fabrication est effectuée à partir de formes importées ou embouties sur place, d'émaux et de couleurs importés. Le rôle de la main-d'oeuvre est important surtout pour la décoration.

L'exportation nécessiterait d'abord la mise au point d'un article susceptible d'être demandé dans les P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

ARTICLES DE MENAGE EMAILLÉS

316 - 7

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
							66	67	68	69	66	67	68	69		
SEN	Dakar	NEMAS	25	70	1967	600 t										
SEN	Dakar	SOSEG	60	160	1968	2 400 t/an articles émaillés		700		1 500						
CAM	Douala	ENA	100	160	1966	2 000 t/an "		815	1 700	1 800						
CRD		CHANIMETAL NGALIEMA BASOKO				pièces émaillées milliers (+ fonderies, boulonneries outillage agricole)	257	247	133							
"	Kinshasa	FNMA			1953	émaillés 700 000 (+ mobilier métal + frigos réchauds, valises)										
MAL				160		1 500 t/an articles émaillés										
C-I				100		1 000 t/an articles émaillés										
H-V																

323-2 FABRICATION DE MACHINES A COUDRE

On ne dispose d'aucune précision sur cet atelier, qui monterait, à partir de pièces importées, un modèle de machine adapté à la demande malgache.

Le montage de machines à coudre pour la réexportation vers les P I nécessiterait qu'une valeur assez élevée soit ajoutée localement; cela implique sans doute une intégration assez poussée, avec fabrication sur place de certaines pièces, et une dimension d'entreprise assez élevée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. MACHINES A COUDRE

323 - 2

existant

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations					
							66	67	68	69	66	67		68	69			
MAD	Majunga	HABIBO	I5		1945	machines à coudre												

342 FABRICATION DE FILS ET CABLES ELECTRIQUES

Le projet indiqué ici correspond à une importation des matériaux nécessaires, pour une livraison sur le marché ivoirien. Sous cette forme, il ne présente aucun avantage particulier permettant d'envisager l'exportation vers les P I.

Il n'en serait pas tout à fait de même si un projet analogue se mettait en place dans un pays producteur de cuivre. Toutefois l'exportation sous forme de câbles, par exemple enroulés sur tourets, occupe un volume bien plus élevé que la même quantité de cuivre en lingots.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. FILS ET CABLES ELECTR.	342
-----------------------------	-----

projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production	Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
								66	67	68	69	66	67		68	69
C-I	Abidjan			I50			cables de cuivre 800 kg.									

343-2 FABRICATION DE PILES ET D'ACCUMULATEURS

Les accumulateurs sont des articles d'un poids élevé, constitués sur place pour les besoins locaux à partir d'éléments importés, avec l'aide parfois de plomb de récupération. Il n'y a aucun avantage local qui puisse laisser présumer que la réexportation vers les P I soit viable.

La plupart des usines existantes ou projetées pour la fabrication de piles n'envisagent que la fourniture de la demande africaine. La part de main-d'oeuvre restant relativement importante dans cette fabrication, il est possible que des entreprises d'une dimension suffisamment élevée puissent placer une partie de leur production sur les marchés des pays industrialisés.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE PILES ET D'ACCUMULATEURS

343 - 2

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Capac. %	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
							66	67	68	69	66	67	
SEN	Dakar	SATEC	20,7	25	1957	batteries 18 milliers/an	8,4	7,0	7,3	8,5	40 %	- C-I	- plomb de récupération
C-I	Abidjan	UCCI	300	760	1970	100 millions piles/an 1,5 et 4,5 V					prév - UDOA et 45 % hors UDOA		
TOG	Lomé	COMET	5	22	1970	24 000 batteries/an 15 millions piles/an							
MAD	Tananarive	VIRIO	12		1951	20 000 batteries/an							
"	Fort-Dauphin	DIFMAS				4 000 batteries/an							
SEN	Dakar	PROJETS WONDER		150		12 millions piles/an 1,5 V							
C-I	Abidjan	CHAUSSON				batteries (+ radiateurs auto)							
H-V		PILES-VOLTA	10	145		13,8 millions piles/an = 743 t							- manganèse de Tambao
CAM	Douala			160		50 000 batteries/an = 600 t							- plomb de récupération
"	Yaoundé	PILCAM		206	1971	7,5 à 17,5 millions/an piles rondes							- assistance HELLENSENS
GAB						7 millions/an = 600 t piles rondes blindées 1,5 V							- manganèse de COMILOG
CBZ	Pointe-Noire	MATELCO				piles, accumulateurs							

345-I MONTAGES ELECTRONIQUES

Le montage de récepteurs et d'appareils radio est effectué pour la fourniture des marchés africain et malgache à partir d'ensembles importés prêts à être montés.

Pour une réexportation sur la C E E, il se posera un problème de définition du pays d'origine. La franchise sera acquise si les pièces proviennent de la C E E ou sont fabriquées sur place dans un E A M A.

La plupart des pièces peuvent être effectivement produites sur place; on y trouvera le bénéfice d'une main-d'oeuvre bon marché, avec la nécessité de la former; avec une échelle de production suffisante, la rentabilité doit pouvoir être atteinte.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

MONTAGES ELECTRONIQUES

345 - I

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAL	Bamako	SOCORAM	40		1966	Récepteurs radio 30 milliers/an	I2							
C-I	Abidjan	SAR	100	70	1961	Récepteurs radio 15 000/an électrophones 1 000/an systèmes VHF								
DAH	Cotonou	DAMISTOR	10	57	1964	Récepteurs radio 800/mois milliers	I0							- a cessé son activité
CAM	Douala	EQUAT. ELECTRON.	60	55	1965	Récepteurs radio 70 milliers/an	7,6	10,1	20,2					- 95% des pièces pro venance JAP
TCH	Fort Lamy	SETER	10,5		1964	Récepteurs radio milliers 50 milliers/an	3,5	25	35	75%				
RCA	Bangui	CICI				Récepteurs radio 15 000/an électrophones (+ quincaill- lerie)								
RW	Kigali					Récepteurs radio 7 000/an	3,5	25	35					
MAD	Tananarive	CIRT	50		1966									
"	"	SME	25		1960	Matériels radio-électron.								
"	"	SOMASON	15		1963	Montage								

345-2 FABRICATION ET ENREGISTREMENT DE DISQUES

Le principal problème est ici d'avoir matière à enregistrer.

Il faut qu'un nombre suffisant de succès musicaux puissent trouver place chaque année sur le marché du disque en Europe ou en Amérique, pour que l'on puisse développer les ateliers de gravure et de moulage au-delà du seuil de rentabilité à l'exportation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DISQUES, ENREGISTR.

345 - 2

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
							66	67	68	69	66	67	68	69		
CRD		MACODIS			1955	disques : 3 500/j										
MAD		COMARMOND				disques										
CBZ	P R O J E T S Brazzaville	DISQUES- SOCODI		276	1971	enregistrements, disques : 1 million/an										

346 FABRICATION D'APPAREILS ELECTRODOMESTIQUES

Les unités existante ou projetée sont étudiées en vue de servir les marchés nationaux.

C'est une toute autres dimension qu'il faudrait atteindre pour rentabiliser un montage de climatiseurs destinés à la réexportation; parmi les activités de montage qu'il est possible d'entreprendre, il en est d'autres plus intéressantes (électronique par exemple).

La fabrication de réfrigérateurs telle qu'elle est projetée ici est peu différente d'un assemblage avec fabrication d'une armoire par pliage de tôle. L'article final est encombrant et sa réexportation coûteuse.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. D'APPAREILS ELECTRODOMESTIQUES	346
-------------------------------------	-----

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I	Abidjan	ABI	50	110	1961	montage de climatiseurs (+ fonderie + décortiqueurs 3 000 climatiseurs/an								
SEN	P R O J E T S			100		3 000 climatiseurs 0,75 CV 3 000 réfrigérateurs 350 L								- licence AIRWELL

347-I FABRICATION DE LAMPES A FILLEMENTS

L'intérêt d'effectuer en Afrique une fabrication d'ampoules électriques pour alimenter les marchés des P I est dénié par certains producteurs européens, qui font état de la forte mécanisation et de la forte concentration des entreprises.

Toutefois, ceux-ci renoncent à certaines productions, ne pouvant soutenir la compétition du Sud-est asiatique pour la fabrication de certaines ampoules spéciales, de petite dimension, pour arbres de Noël par exemple.

Il semble que les intentions du promoteur ivoirien portent sur des ampoules d'éclairage ordinaire, par assemblage de verres, de filaments et de culots importés. Un tel produit ne peut certainement pas être réexporté sur les marchés des P.I. à un prix compétitif.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE LAMPES A FILAMENT

347 - I

projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I		SAFAE				ampoules électriques								

353 PIÈCES DÉTACHÉES POUR AUTOMOBILES

Conçu pour la fourniture du marché ivoirien (chaîne de montage d'automobiles) l'atelier de fabrication de radiateurs, dont tous les approvisionnements sont importés, ne serait pas compétitif à la réexportation.

La même observation est sans doute valable pour le projet sénégalais de bougies d'allumage.

La production de pièces détachées pour la réexportation, qui nécessiterait l'établissement de liens de sous-traitance, serait à étudier cas par cas; une viabilité éventuelle ne pourrait être atteinte que pour les fabrications impliquant un concours important de main-d'oeuvre non spécialisée et fournissant un produit de valeur spécifique assez élevée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

353

PIECES DETACHEES/AUTOMOBILES

existant/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^d	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
							66	67	68	69	66	67	68	69		
C-I		CHAUSSON				Radiateurs (+batteries)										
SEN	P R O J E T S Louga			70	1971	bougies auto 200 000/an										

36I CONSTRUCTIONS NAVALES

Dans l'environnement de chaque port d'une certaine importance se trouvent des chantiers navals, conçus à l'origine pour l'entretien et la réparation des navires.

La nécessité d'assurer une certaine régularité à leur charge de travail, d'utiliser au mieux leur outillage, et les besoins locaux en engins flottants ont conduit certains d'entre eux à effectuer la construction d'une gamme variée d'engins flottants : vedettes portuaires, chaloupes d'acconage, barges, bacs routiers, parfois aussi chalutiers bois ou métal.

La notion d'"exportation" est ici assez large puisqu'un chantier naval considère comme "exportée" toute production destinée à la navigation en mer. Certains chantiers des E A M A exportent.

Cette exportation toutefois concurrence difficilement la production des chantiers navals européens. Son orientation vers la navigation de plaisance, à l'image de ce qui se fait à Hong Kong par exemple, peut mériter d'être étudiée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSTRUCTIONS NAVALES

36I

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	ACD	134		1938									
"	"	CNN	22	10,5	1945									
C-I	Abidjan	CARENA												
"	"	PLASTICA				Coques plastique (+ armoi- res frigorifiques)								
CAM	Douala	MARTY	10	88	1957	Vedettes fluviales 4/an nb. (+ charpente + chaudronne- rie)				1				
GAB	Libreville	ACAE	50	230	1950	Construction et réparation navales								
CBZ	Pointe- Noire	CHANTIERS & ATELIERS du CONGO	25		1968	Construction et réparation (+ constructions métalli- ques)								
CRD	Kinshasa	KINTAMBO CHANIC			1925	Construction et réparation navales								
MAD	Diego Suarez	DCAM				Construction navale (+ charpente + fonderie)								
	P R O J E T													
CBZ						14 bateaux bois/an								

Ces ateliers travaillent pour la fourniture des besoins locaux.

Initialement, leur activité se limitait à un montage de pièces importées. La fabrication sur place de ces pièces s'accroît et les plus importants de ces ateliers fabriquent sur place les cadres, les garde-boues, les rayons,..... à partir de matières importées : tube d'acier, feuillard, fil....

Avec une dimension suffisamment élevée, le prix de revient d'un vélo ainsi fabriqué en Afrique est moins élevé qu'en France.

Toutefois on ne songe pas à réexporter la production de cycles :

- les frais de transport d'une bicyclette d'Afrique en Europe sont élevés,
- les modèles produits, conformes à la demande locale, sont particulièrement robustes et lourds; ils sont adaptés au transport de charges sur des pistes de brousse; c'est en somme un autre produit qu'il faudrait entreprendre si l'on envisageait la réexportation vers l'Europe.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION-MONTAGE DE CYCLES

363

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
MAL	Bamako	SOMAFAM	10	1967	Pièces pour vélos (+ pointes)			27	28				
C-I	Abidjan	MAC	100	1961	bicyclettes 50 milliers/an cyclomoteurs 10 milliers/an		4,5	5					
H-V	Bobo- Dioulasso	IVOLCY	75	1964	bicyclettes 35 milliers/an cyclomoteurs 3 milliers/an	21,3	25	27					
CAM	Douala	MAISON DU CYCLE	103,5	1959	bicyclettes 26 milliers/an cyclomoteurs 8 milliers/an remorques 5 milliers/an (+ mobilier métallique)	17,6	21	21,9		12%			
TCH	Moundou	CYCLO- TCHAD	15	1962	bicyclettes 12 milliers/an (+ lits)	3,3	4	3		20%	RCA		
RCA	Bangui	SEPIA	6	1959	bicyclettes 12 milliers/an cyclomoteurs 7,2 milliers/an voitures d'infirmeries	5,6	8			UDEAC			
CRD		CYCLOR			tripORTEURS, remorques bicyclettes 96 000/an cyclomoteurs 24 000/an	1,9	6						
CRD		ELVE-CONGO			scooters 10 000/an bicyclettes 50 000/an cyclomoteurs 15 000/an								
MAD	Tananarive	MANUP. MALGACHE DE CYCLE	5,5	1961	scooters 10 000/an								

412-I ABATTAGE DE VIANDE

La plupart des abattoirs existants sont conçus pour la fourniture des besoins nationaux en viande.

La demande de viande à l'importation dans les P I est importante et l'exportation à partir des E A M A pourrait devenir considérable. Les obstacles à surmonter pour y parvenir se rencontrent principalement au niveau rural : il faut d'abord développer un cheptel sain, productif et économique. La rationalisation de l'abattage, l'adaptation à la demande des P I de la présentation des morceaux seront alors résolus sans difficulté.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

- I -

412 - I

ABATTAGE DE VIANDE

existants

Etat	Localisation	Producteur ²	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Kaedi			200	1969	abattage - réfrigération 3 000 t/an			200					
SEN	Dakar	SERAS	20	260	1956	abattage 20 000 t/an réfrigération 6 000 t	8000	9000	7924					
MAL	Bamako	SONFA	100	17	1962	10 000 t								
C-I	Abidjan	Abattoir municipal		100	1959	abattage 6 000 t/an réfrigération 17,6 t/j	5456	6468	6750					
"	Bouaké	"				milliers de têtes abattues 13,4								
H-V	Ouaga- dougou			28	1954	abattage 1 000 t/an réfrigération 2 000 t/an	2659	4052						
"	Bobo- Dioulasso	Abattoir municipal		70	1962	abattage 4 000 t/an réfrigération 2 000 t/an	2659	4052						CI : 670 579
NIG	Niamey				1967	abattage 3 500 t/an réfrigération 5 000 t	3129	3329	2553					
DAH	Cotonou	Abattoir municipal			1954	abattage réfrigération, t	2665	2874	2072					
CAM	Yaoundé	"			1957	abattage t	514	499	598					
"	Douala	Abattoir municipal			1961	abattage t	3735	4044	4441					
"	"	IA PASTO- RALE	125	280	1954	abattage I 400 t/an	3446	4320						
TCH	Fort Lamy			40	1958	abattage IO 000 t/an réfrigération 5 000 t/an	529	917	1092	1057	572	(GBZ GAB)		
							4823	5300	2413					
							3093	3200	5121					

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

existants

ABATTAGE DE VIANDE	- 2 -	412 - 1
--------------------	-------	---------

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66		67
TCH	Fort Lamy	PRODEL	126	447	1950	abattage 7 000 à 8 000 t/an							
"	Fort Ar- chambault	SIVIT	90	725	1967	abattage de viande, 3600t/an (conserverie + tannerie + chaussures + fabrication de boîtes métalliques)		5000	6100				
SOM	Mogadiscio					abattoir (+ conserves)							
"	Kisimayo				1966	abattoir (+ conserves)							
MAD	Tananarive	SEVIMA	45		1953	abattage 62 000 têtes/an							
"	Tamatave												
"	Diégo-	SARPA				abattage 75 000 têtes/an							
"	Suarez	LA ROCHE-											
"	Tulear	FORTAISE											
"		LABORDE											
"	Tananarive	ACM	102		1967	abattage 2 500 têtes/an							
"	Tananarive	PROCHIMAD			1966	industrie de la viande traitement des os (+ insecticides + acide sulfurique)							

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

ABATTAGE DE VIANDE - 3 - 412 - I

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Nouakchott			58		abattoir 800 à 900 t/an réfrigération								
SEN	St Louis			50		abattage 30 boeufs/j 50 moutons/j								
"	Diourbel			80		abattage 2 000 t/an								
"	Louga			50		abattage 2 000 t/an								
"	Thies			50		abattage 2 000 t/an								
"	Dakar			38		abattage 55000 bovins/an 70000 ovins/an 6000 porcins/an récupération des sous- produits 1 000 t/an (+ conserves + tannerie)								
H-V	Ouaga- dougou			520	1972	abattage 6 000 t/an réfrigération (+ conserves)								
TOG	Lomé					abattage 13 t/j réfrigération 7 t/j (+ fabrique de glace)								
MAD	Tananarive					abattage 90 000 bovins/an 66 000 porcins/an 20 000 petits ruminants/an								- remplacement de l'abattoir municipal qui date de 1903 FED : don 402 MFMG prêt 517 MFMG

4I2-2 CONSERVES DE VIANDE

Les productions existantes ou projetées sont déjà orientées sur l'exportation.

Elles sont à développer, simultanément à l'amélioration du cheptel et au développement de l'abattage.

Le traitement en conserverie d'une partie des viandes abattues permet une valorisation plus totale des carcasses abattues.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSERVES DE VIANDE

412 - 2

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CAM	Maroua	SOCAMCO	10	50	1963	conserves M btes 180 t/an	0,5	0,8	0,9					
SOM	Mogadiscio				1962	conserves viande 2 000 t/an								
"	Kisimayo				1967	conserves viande et sous-prod. d'abattage 10 000 t/an								
TCH	Ft. Archambault	SIVIT	90	725	1967	conserves viande 7 000 boi- tes 330 g/j (+ abattoir + tannerie + chaussures + fa- brication de Btes métalliques)								actuellement fermé
SEN	Dakar	P R O J E T S		50		conserves 550 t/an								
H-V	Ougadougou			44		corned beef 300 t/an								
CRD	Kinshasa				atelier	atelier de lyophilisation de viande, volailles + poissons, légumes 2 500 t/an								

414-4 JUS DE FRUITS

Le potentiel industriel des E A M A comporte d'autres unités de production, orientées principalement sur l'exportation (jus d'ananas en particulier).

Peut-être en est-il de même des unités mentionnées ici.

De toute façon des possibilités d'exportation vers les P I existent pour des jus ou des mélanges de jus de qualité.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

JUS DE FRUITS

414 - 4

existant/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66		67
MAD		SOJUFA	42,4	1966	jus de fruits 1 000 hl/an	1000						
SEN	P R O J E T S	SODAICA	400		jus de mangues 250 t/an jus d'orange 700 t/an (+ tomate + crèmes, confitures)							
CRD	Kolwezi	ETS LABO BRUYLAND			jus de fruits : ananas 13,2 t/an mûres 118,3 t/an mélanges 67,6 t/an (+ confitures + concentré de tomates)							

4I4-6I CONSERVES DE TOMATES

Même pour la satisfaction des besoins propres des E A M A, dont certains sont fort consommateurs de concentrés de tomates, la mise en conserves sur place des tomates cultivées localement est difficile à rentabiliser, face à la concurrence des producteurs européens. Il semble en particulier que la productivité agricole, souvent médiocre, n'ait nulle part atteint celle que l'on connaît dans certains pays méditerranéens.

Il faudrait d'abord assurer la rentabilité au niveau du marché intérieur, avant de songer à l'exportation, en particulier à l'exportation vers les P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSERVES DE TOMATES

414 - 61

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SOCAS			1964	Dilution, conditionnement de concentré importé, t	265	300	350					
"	Rosso	SOCAS			1969	concentré de tomate 500 à 1 000 t/an								
"	Kaolack	SDAI	30	30	1965	Conc. tomate 2 400 t/an								
MAD	Tananarive	MAD- CONSERVES	45		1965	conserves de tomates								
SEN	P R O J	E T S SODAICA				jus de tomate 60 t/an (+ jus de fruits, crèmes, confitures)								
HV				400		concentré de tomate 2 500 t/an								exp envisagée - G.I.
CRD	Kolwezi	Ets LABO BRUYLAND				concentré de tomate 1 300 t/an (+ confitures + jus de fruits)								

414-62 CONSERVES DE LEGUMES (SAUF TOMATES)

Il existe sans doute des possibilités d'exporter certaines conserves de légumes vers les P I à partir des E A M A. La rentabilité est à étudier cas par cas, en fonction de la productivité agricole et des prix de la concurrence européenne ou américaine.

Cette activité est à envisager de préférence pour des légumes spécifiques, inconnus dans les contrées tempérées ou nécessitant des soins culturaux particuliers.

Pour des légumes non spécifiques (haricots verts, aubergines...) il est sans doute préférable de jouir des effets de contre-saison et de les exporter sous forme de légumes frais.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSERVES DE LEGUMES (sauf tomate)	414 - 62
------------------------------------	----------

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^h	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SIDCA	5,5	3	I 963	cons. produits marafch. 25 000 btes/mois. t	150	200	450					
CRD	P R O J E T Kinshasa					lyophilisation de légumes + viande et poisson 2 500 t/an								

414-65 CONFITURES, MARMELADES

On peut certainement trouver et développer dans les pays tempérés des marchés relativement importants pour les fruits tropicaux sous toutes formes : en fruits frais, en fruits séchés, en conserves, en marmelades, en confitures. C'est l'ananas qui jusqu'à présent connaît le principal développement. La valorisation d'un certain nombre d'autres fruits est à promouvoir également; elle exigera une régularité de volume et de qualité des approvisionnements, et des actions d'organisation de la commercialisation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONFITURES, MARMELADES

414 - 65

projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN		SODAICA		400		crème de mangue 4 500 t/an confiture d'orange 40 t/an (+ tomate + jus de fruits)								
CFR	Kolwezi	ETS LABO BRUYLAND				confitures : bananas 72 t/an mûres 41 t/an rhubarbe 31 t/an papaye 62,4 t/an (+ jus de fruits + concentré de tomate)								

415-2 CONSERVES DE POISSON

Il existe un certain nombre d'entreprises exportatrices, non mentionnées ici, traitant en particulier du thon, des crevettes, en Mauritanie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Somalie.

La conserve de sardinelles effectuée en Côte d'Ivoire est difficilement exportable; les poissons traités (ethmalose des lagunes) sont analogues mais non identiques aux sardines mises en boîtes dans d'autres pays, et de qualité moindre.

Le poisson séché, consommé en fortes quantités par les populations africaines, ne répond à aucune demande manifestée dans les P I.

Peut-être le "nucc mam" (sauce de poisson) produit à Abidjan pourrait-il trouver quelques débouchés extérieurs; c'est un problème de marché (il est peu développé dans les P I) et de prix. L'idée qui a présidé initialement au lancement de l'entreprise était l'obtention de protéines permettant de lutter contre les carences nutritionnelles africaines.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSERVES DE POISSON

415 - 2

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Nouadhibou	SIGP	83	117		poisson séché 4 000 t/an	2500			2900				
MAU	Nouadhibou	EGA	106	65	1957	poiss. salé séché 5 000t/an	2400	2200	3200	3500	CEZ, CRD, GHA			
SEN		SAIB				cons. sardinelles 5 t/j								
CI	Abidjan	SCODI	44	IIO	1960	cons. sardinelles t (+thon p/export)		280		80				
CI	Abidjan	FINUMA	35	50	1968	nuoc mam 0,4 ML/an				0,4				
CRD	PROJET Kinshasa					Lyophilisation de poisson + viande, légumes 2 500 t/an								

418 PRODUITS AMYLACÉS

Les productions existantes et certains projets sont orientés essentiellement vers l'exportation de féculé, de tapioca, de cossettes de manioc.

Le projet ivoirien de farine de manioc est orienté vers la demande locale; il s'agit d'une farine précuite permettant la préparation rapide de mets traditionnels ("foutouprêt"). Certains débouchés à l'exportation ont été prospectés; ils ne semblent pas pouvoir connaître un développement important.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS AMYLACES

418

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
							66	67	68	69	66	67	
TOG	Ganavé	CIE DU BENIN	250	115	1953	9 000 t/an fécule manioc 3 000 t/an de tapioca	4900	5330	4300) 2425)	5150	5890		
MAD	Marovitsika	MODRIN & COTTE	24,5 (1)		1946								
"	Marovoay	RAMAIN & CIE	35 (1)		1936								
"		7 FECULIERIES				Traitent 40 000 t manioc							
MAL	P R O J E T S	SALA DIALLO		150		amidon, glucose							
C-I				50		farine de manioc 1 200 t/an (+ sauces)							
TOG						cossottes manioc 300 000 t/an (?)							
RCA				300		Féculerie 6 000 t farine sèche 1 250 t							- export - marché local
		(1) M.F. malgaches											

Les E A M A sont à peu près tous producteurs de sucre de canne ou candidats à le devenir. Cette production est souvent conçue pour fournir la demande intérieure en substitution aux importations. Elle présente en outre l'intérêt d'offrir une activité agricole non négligeable. Mais elle demande des investissements considérables, tant pour l'équipement industriel de traitement des cannes que pour l'infrastructure agricole et la mise en place de systèmes d'irrigation.

Certains pays (Congo Brazzaville; Madagascar) ont une production excédentaire et sont conduits à exporter une partie de leur sucre. Aux cours mondiaux, cette exportation n'est pas rémunératrice. La conclusion d'un accord sucrier africain et malgache leur permet de vendre dans de meilleures conditions, tant que l'ensemble des Etats signataires n'a pas globalement une production excédentaire.

L'accroissement de la production sucrière dans une optique exportatrice ne peut être intéressante que dans la mesure où il est possible de trouver des interlocuteurs acceptant de négocier des accords d'achat à long terme à un prix garanti.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

SUCRERIE

- 1 -

420

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
SEN	Dakar	CAPA	1085	1952 1967	Agglomération 28 milliers de t/an morcx) raffinerie)	19,8	20,8	20,0	21,8					- sucre brut importé
MAL	Dougadougou	OFFICE DU NIGER	1447 (1)	1966	30 milliers de t/an raff. (+ distillerie)	2,6	3,3	4,8						
H-V	Banfora	SOSU H-V	330	1969	agglomération de sucre 15 000 t/an				1500 7660					- sucre brut importé
CAM	Mbandjock	SO SUCAM	2085	1968	sucre 15 000 t/an		8,8	9,5	10					
TCH	Fort Lamy	SOSUTCHAD	203		agglomération de sucre sucre en pain 2 kg, mil. t. sucre en pain 250 g, mil. t. (+ confiserie + sirpps)		22,4	-	-					- anciennement:
CBZ		SIACONGO	4145	1970	sucre brut et raffiné									
	Jacob	dont :		1956	sucre brut 35 milliers de t/an sucre raffiné - 200 t/jour milliers de tonnes		35	39	30					- S I A N
	Montela			1966	sucre brut		52	49	60					- SOSUNIARI
CRD	Moerbeke	COMP. SU-CRIERE		1961	10 milliers de t/an 50 milliers de t/an	28,7	33,8	30,4	33					
"	Kiliba (Kivu)	CONGOLAISE SUCRAF		1956	milliers de t	3,2		8	10					
SOM	Johar	SNAI		1926	Sucre 30 000 t/an									
(1)	1 447 livres.													

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

420

- 2 -

SUCRERIE

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées		Observations	
							66	67	68	69		66
MAD	Mitsinjo	SUCRERIE MARSEILLAISE				24 000 t						
"	Nossi-Be	COMP. AGRIC. SUCRIERE DE NOSSI- BE				23 000 t						
"	Ambilobe	SOSUMAV	1450		54	55 000 t						
"	Labourdon Brickai- ville	SUCRERIES COTE EST				10 000 t						
MAU SEN	P R O J E T S Nouakchott			900 10000		raffinerie - agglomération sucrerie 60 000 t/an						
C-I H-V	Banfora	SOSUCT SESU-HV	50 44,5	2500 [500 à 2000		raffinerie 60 000 t/an (+ distillerie + pâte à papier:bagasse) sucrerie 35 000 t/an sucrerie 20 000 t/an						sucre brut importé
NIG TCH	Tillabéry Fort- Archam- bault	SESU-CHIARI	800	4800 yc. agric.	1971	sucrerie 15 000 t/an sucrerie 20 000 t/an						

421-I CHOCOLATERIE

Les inputs de la confection de chocolat autres que le cacao sont principalement le sucre, également divers produits consommés en moindres quantités comme la lécithine, la farine, éventuellement le lait et des parfums divers.

L'exportation de chocolat prêt pour la consommation finale n'est pas impossible; elle pose toutefois des problèmes de conditionnement et de transport à l'abri des chaleurs excessives.

L'exportation de chocolat pour la consommation intermédiaire des chocolatiers et confiseurs (chocolat de couverture) est physiquement possible, et son transport est plus facile; mais cette activité peut être peu rémunératrice et son avantage pour les pays producteurs de cacao peut devenir négatif si les entrepreneurs, pour sauvegarder la viabilité de leur fabrication, sont conduits à demander des exonérations élevées.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CHOCOLATERIE	421 - I
--------------	---------

existant/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SIPA	18	1942	chocolat 150 t/an (+ beurre arachide + café torréfié + confiserie)								
CAM	Douala	CHOCCAM	150	1965	Chocolat 7 milliers de t/an (+ confiserie)		5,6	5	60 %				
CRD	Lubum- bashi	V.A.P.		1961	chocolat 250 t/an (+ confiserie + biscuits)	155	123	106	82				
C-I	Abidjan	SACO			chocolat, confiserie au chocolat 1500 à 2 000 t/an								
P R O J E T													

421-2 CONFISERIE

Ces établissements sont conçus pour la satisfaction de la demande intérieure. L'approvisionnement principal est le sucre, actuellement importé par nombre d'entre eux. Les autres approvisionnements sont importés en totalité : glucose, parfums, colorants. Les produits sont d'une qualité ordinaire.

Les marchés des P I sont dominés par les marques qui ont su s'y implanter, au prix d'une politique de qualité et d'efforts de marketing et de publicité. Les producteurs des E A M A s'introduiront difficilement sur ces marchés sans requérir l'aide de ces marques.

Il n'est pas certain que la main-d'oeuvre non spécialisée joue dans cette fabrication un rôle suffisamment important pour qu'apparaisse une différence sensible de prix de revient à l'avantage d'une localisation en P V D.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONFISERIE - I -

421 - 2

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap: Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
SEN	Dakar	C A S	21		confiserie - confiture - t			38						
	Dakar	S I P A	18	1942	confiserie 30 t/an (+ chocolat + beurre d'ara- chide + torréfaction de café)									
"	Dakar	NOUJAIM	144		confiserie 4 000 t/an	1950	2200							
C - II	Abidjan	ABINADER	10	1962	bonbons, chewing-gum		600							
"	"	CIPA	300	1971	bonbons 4,5 t/j (+ biscuits + pâtes)									
NIG	Niamey	SICN												
CAM	Douala	NOCOCA	21	1967	confiserie 1 200 t/an+(biscuits)					1400	2000		UDEAC 60 %	
"	"	CHOCOCAM	150	1967	confiserie (+ chocolat) t									
TCH	Fort Lamy	SOSUTCHAD	203	1965	confiserie 1 000 t/an	33	336	350		500			RCA, CAM	
CRD	Lubumbashi	VAP			sirops (+ sucre)		180	185						
"	"	WOLDERO		1958	confiserie 2 000 t/an	255	285	258		76				
SOM	Mogadiscio		300		confiserie (+ biscuits)									
MAD	Tananarive	ROBERT	(I)		confiserie 300 t/an									
"	"	SOCORIS	15	1940	350 t/an									
"	"	BARDAY			t	125		250						
(I)	milliers de shillings somaliens													

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONFISERIE

- 2 -

42I - 2

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations		
							66	67	68	69	66	67	68	69			
SEN	Louga	NOCOSE	II			confiserie, sucreries, chocolaterie, sirops											
NIG	Niamey	ENNICO	10,7	28		chewing-gum caramels bonbons cap max	70 t/an 130 t/an 130 t/an 800 t/an										- chiffre d'affaires prévu 85 MCFA marché intérieur

424-I DISTILLATION

Des jus sucrés fermentescibles sont et seront disponibles en une certaine abondance dans les E A M A.

Ce sont par exemple les bagasses de sucrerie; déjà la sucrerie malienne est exportatrice d'alcools.

Ce peuvent être aussi certains jus de fruits comme celui d'ananas, de banane.

Les exportations qui peuvent s'envisager porteront ou bien sur l'alcool rectifié, pour usages pharmaceutiques ou industriels, dont la demande est limitée, dont le prix n'est pas fortement rémunérateur; ou bien sur des alcools de bouche comme le rhum : la concurrence est assez forte et les débouchés ne semblent pouvoir exister que pour des produits de qualité suivie et s'appuyant sur des efforts de commercialisation importants et coûteux. A titre d'exemple, il serait intéressant de connaître les résultats de la campagne publicitaire récemment entreprise par la Tunisie pour placer sur les marchés européens son alcool de figue (boukha).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

DISTILLATION

424 - I

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ¹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAL	Douga- -dougou	OFFICE DU NIGER		I447 (1)	1966	distillerie - milliers de l (+ sucrerie) distillerie	334		144	216	234	43	116	
SOM														
SEN	P R O J E T	CSS				distillation de mélasse 5 à 6 millions de l/an (+ sucrerie + pâte de bagasse)								
		(1) milliers de livres												

427-I BRASSERIE

428-2 FABRICATION DE BOISSONS GAZEUSES (I)

Pour la plupart, ces entreprises produisent également de la glace hydrique pour la consommation locale.

Aucune de ces entreprises n'exporte vers les P I. Elles sont conçues pour l'alimentation locale.

Elles traitent essentiellement des produits importés. Une intégration locale est possible, par utilisation de gritz de riz ou de maïs. Le maltage du mil (utilisé dans les bières traditionnelles) mériterait d'être étudié.

L'exportation vers les P I reviendrait à une exportation d'eau, de bouteilles (les verres sont pour la plupart importés) et de peu de main-d'oeuvre. Les formules de fabrication viennent d'Europe. En somme, une telle exportation ne mettrait en valeur aucun avantage particulier propre aux E A M A et il n'y a pas de motifs laissant présager sa viabilité.

(I) La fabrication de boissons gazeuses ne figure pas sur la liste de demande. Il a paru toutefois préférable de ne pas la dissocier de la brasserie, compte tenu du nombre élevé d'établissements entreprenant simultanément ces deux activités.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BRASSERIE FABRICATION DE BOISSONS GAZEUSES	- 1 -	427 - I 428 - 2
---	-------	--------------------

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
						66	67	68	69	66	67	68	69		
SEN	Dakar	SOBOA	522	1930	unités en milliers d'hl sauf autre indication bières 140/an boissons gazeuses 120/an (+ sirops + glace)	88	73	80	90						
"	"	SODAGA	49	1957	coca-cola 30/an	92	74	70	85						
"	"	SEVEN UP	8	1962	boissons gazeuses) 20/an										
MAL	Bamako	SOMALIBO	32,5	1950	BOISSONS MINÉRALES) 20/an (+ glace)	10	5	5	6						
C-I	Abidjan	BRACODI	643	1952	bières 250/an	101	105	126	160						
"	Bouaké	"		1959	boissons gazeuses 165/an) (+ glaces)	105	115	116	140						
"	Abidjan	SOLIBRA	400	1955	boissons gazeuses 15/an) (+ glaces)	15	14								
"	Bouaké	"	900	1970	bières 80/an			60	80						
"	Abidjan	SOBOCI	90	1957	boissons gazeuses 45/an	21	20	25	38						
"	"	IRAN	50	1966	boissons gazeuses										
H-V	Bobo Dioulasso	BRAVOLTA	500	1954	(+ bougies + crayons) bières 80/an	39		45	57						
	Ouagadougou	"	300	1960	boissons gazeuses 50/an (+ sirop)		19	20	22						
NIG	Niamey	BRANIGER	300	1969	bières 30/an										
"	"	BRADUNI	30	1964	boissons gazeuses (+ glace)	14	9	10	12						
TOG	Agouévé	BRASS. DU BENIN	187	1966	boissons gazeuses 25/an bières 65/an		25	50	65						
"	"	SOLICO	45	1953	boissons gazeuses 30/an		10	10	30						
DAH	Cotonou	SOBRADO	550	1959	boissons gazeuses 20/an (+ glace)	9	9	9,5	14,8						
CAM	Daoula	SABC	1782	1950	bières 100/an	75	70	70	78						
"	Yaoundé	"	4050	1970	boissons gazeuses 25/an bière 950/an boissons gazeuses 400/an	31	30	30	35						
						493	501	551	600						
						196	222	284	340						

Bobo = brasserie et boissons gazeuses
Ouaga = boissons gazeuses et embouteillage d-bière

Transféré à Braniger le 1.1.70
Investiss. + 50 M en 1970,prévision + 225 M, cap 200 000 hl bière

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BRASSERIE	427 - 1
FABRICATION DE BOISSONS GAZEUSES	- 2 - 428 - 2

Existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o	Inv.	Date	Nature de la Production	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations			
							66	67	68	69	66	67		68	69	
							Capacité									
CAM	Garoua	SABC			1966	bières	493	501	551	600						
"	Ombé				1967	boissons gazeuses	196	222	284	340						
"	Daoula	GUINNESS	300	1250	1970	bière stout										
"	Yaoundé	SANTA	5	5	1968	boissons gazeuses					5					
TCH	Moundou	BRASS. DU LOGONE	360	570	1965	boissons gazeuses (+ sirop)	24	33	43	64						
"	Fort Lamy	SODUCO	17,4		1962	boissons gazeuses	1,7	1,7								
RCA	Bangui	MOCAF	500	1300	1953	millions de bouteilles	105	100	92	95						
GAB	Libreville	SOBRAGA	375	725	1967	bières	25	25	27	28						
"	"	SODUCO	11,5	73,8	1960	boissons gazeuses (+ glace + sirop)			30x	45						
CBZ	Pointe-noire	SCBK	300	1055	1965	boissons gazeuses	2,4	3	7x	18						
"	Brazza-ville	BRASS. DE BRAZZAV.	150	200	1950	boissons gazeuses	35	44	62	76						
"	"	CASP	7		1953	boissons gazeuses	15	15	13	13						
CRD	Kinshasa	BRALIMA			1923	boissons gazeuses (+ glace)	50	63	75	80						
"	"	UNIBRA			1954	boissons gazeuses			10	10						
"	Lubumbashi	BRASSEKAT			1925	boissons gazeuses	542	600								
BUR	Bujumbura	BRARUNDI				boissons gazeuses										
SOM	Brava	AFAG	275 (I)			boissons gazeuses			2233	302						
MAD	Tananarive	STAR	255		1953	boissons gazeuses										
"	Antsirabé	SEBA	26		1956	boissons gazeuses										
"	(I) milliers	de shillings				boissons gazeuses										

Extension à 95000 hl/an en 70. invest. 465 M.

x pour six mois d'activit
fabrique de boissons gazeuses fermée en 1967

on compte en CRD 12 brasseries appartenant à 3 groupes

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BRASSERIE FAB. DE BOISSONS GAZEUSES	- 3 -
	427 - 1 428 - 2

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations						
							66	67	68	69	66	67		68	69				
MAD	Diego Suarez					bières 15/an													
MAU		P R O J E T S		800		boissons gazeuses 8/an													
GAB				250	1971	bières 25/an boissons gazeuses 10/an													

429- MANUFACTURE DU TABAC

Les établissements existants fournissent la demande locale; ils sont parfois difficilement compétitifs vis-à-vis des produits importés.

Dans l'industrie du tabac, les activités qui demandent une intervention importante de main-d'oeuvre sont :

- le séchage des feuilles,
- la fabrication des cigares, qui n'est entreprise dans aucun E A M A.

Les entreprises mentionnées ici correspondent à l'activité la plus mécanisée : la fabrication des cigarettes.

Les tabacs utilisés sont en partie de provenance locale; ils sont mélangés avec des variétés importées.

On introduira difficilement de nouvelles marques sur les marchés des P I; si l'on souhaite y exporter, ce sera en utilisant les marques et les procédés qui y sont déjà connus, c'est-à-dire en faisant appel aux producteurs étrangers. Ils ne trouveront pas d'avantage évident à transférer leurs unités de production dans les E A M A.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

MANUFACTURE DU TABAC - 1 - 429

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	MTOA	504	425	1951	cigarettes 1900 t/an	1300	1360	1195	1374		580		
MAL	Bamako	DJOLIBA			1965	24 millions de paquets/an 600 t/an de tabac								
C-I	Bouaké	MTCI	456	360	1956	cigarettes 1770 t/an	1040	1100	1160	1200				- 70 % du tabac est importé
H-V	Bobo-Dioulasso	MAVOCI	100	96,7	1967	cigarettes 220 t/an soit 12 millions de paquets (en millions de paquets)				220				
CAM	Yaoundé	SBAC	839	1028	1948	tabacs, cigarettes 1500 t/an	840	900	12,1 960	12 913				- 55 % du tabac est importé
TCH	Moundou	MCT	180	280	1970	cigarettes 250 t/an								- tabac préparé à Brazzaville
CBZ	Brazzaville	SIAT	500	688	1950	cigarettes 1250 t/an	1010	995	1074	974	75 %			- GAB, RDA, TCH

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

- 2 -

MANUFACTURE DU TABAC

429

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
CRD	Kinshasa	LAURENS CCI		1948 1950	} 3,5 milliards d'unités									
"	"	FACIG		1967		4,6 milliards/an								
"	Lubumbashi	TABACONGO												
MAD		SACIMEN		1956	1 280 t/an									
"		CITAB	21	1948	1 300 t/an									
"		SOTOMA												
"	Tananarive	RATOVON-DRIALE			} Tabac à mâcher									
"	"	AMBONIAM-DRO												
"	"	KISODRA-ZANA			} 95 millions de sachets									
"	"	SITAM	16,2											
"	"	RAMANA-DRAIBE												
"	Antsirabé	MAHAZOA-DINO		1936	37 millions de sachets									
"	"	MELIA	400	1954	2 millions de sachets									
"	Fianarantsoa	JULIEN												
	P R O J E T S													
NIG	Niamey		150		Cigarettes 220 t/an									
RCA	Bangui	SOCACIG	150	1972	cigarettes 300 t/an									
GAB		SOCIGA	100	1972	cigarettes 250 t/an									

442-I MAROQUINERIE

Les entreprises existantes traitent essentiellement des matières importées : tissus enduits de plastique, fibres et fibrines diverses. Elles fournissent la demande locale.

Pour être exportables, les fabrications de maroquinerie devraient :

- porter sur des articles effectivement demandés sur les marchés étrangers;
- comporter une intervention importante de main-d'oeuvre, dans des manipulations difficiles à automatiser;
- représenter une production de valeur spécifique suffisamment élevée, pour supporter le coût de la réexportation.

On pourrait ainsi envisager soit des productions de grande série, soit des articles de caractère africain ou malgache s'inspirant de l'artisanat local.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

MAROQUINERIE

442 - I

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	STPAV	1,2	5	62	valises, malles, milliers	II,2	9,3	I3					
"	"	OTTINO												
C-I	Abidjan	ALLIBERT	100	350	1967	valises, maroquinerie (+ art. plast. divers)								
"	"	STMARC				maroquinerie								
"	"	STRAP				"								
CAM	Douala	MAVEM- AFRIC	20	12	1965	milliers de pièces	I60	275						
"	"	SACC	40	85	1965	valises 120 milliers/an maroquinerie 20 " pièces /an	75	70	110	120				
MAD		BARDAY	186,2			35 000 valises/an		15	20					

451 FABRICATION DE CHAUSSURES

Les articles chaussants manufacturés dans ces divers ateliers représentent en général des articles simples, en plastique moulé, ou en simili-cuir monté sur semelles en plastique ou en caoutchouc, vendus sur les marchés locaux à des prix généralement bas.

Les plus importants de ces ateliers peuvent sans doute envisager de travailler à l'exportation. Il est possible après une période de rodage de la main-d'oeuvre, avec une bonne étude des postes de production, d'obtenir des ouvriers des performances égales ou supérieures à celles que l'on connaît ailleurs dans le monde, en rapidité de travail et en qualité, sous la surveillance d'un encadrement expatrié restreint.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION DE CHAUSSURES - 1 - 451

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. & Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Rufisque	BATA	1050	1940	5,4 millions de paires (+ tannerie)	4,6	5,9	6	4,4				
MAL	Bamako	MALI-PLASTIQUES	35	1966	chaussures 600 000 paires/an (+ bouteilles)								
C-I	Abidjan	BATA	317	1965	Chaussures cuir-plast. 5 millions de paires/an	2,6	3	3,4	3,3	DAH, TOG, NIG, H-V			seul approvisionnement local : emballage
C-I	Abidjan	MIPA	60	1961	chaussures plastique millions de paires (+ articles plastique)	0,9							
H-V	Ouagadougou	BATA	25	1970	900 000 paires/an								
H-V	Bobo-Dioulassé	MPHV			chaussures plastique								
TOG	Lomé	BATA	25	1969	0,3 millions de paires/an								
DAH	Cotonou	BATA	25	1969	500 milliers de paires/an				200				
CAM	Douala	SACC	40	1965	600 000 paires/an	120	240	390	480				approvisionnements provenance France
CAM	Douala	BATA	420	1961	480 milliers de paires de chaussures et sandales (+ valises, maroquinerie)					UDEAC			seul approvisionnement local : emballage
RCA	Bangui	BATA	45	1971	2,5 millions paires plast. 1,8 " " caoutch. 2,5 " " cuir								
CBZ	Pointe Noire	BATA	100	1965	chaussures milliers de paires 1470/an plastique 500/an caoutchouc 230/an cuir 740/an	46,6	68	140					
						70	130	180		UDEAC			
						400	650	650					investissement : prévision sur cinq ans

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE CHAUSSURES

- 2 -

45I

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
							66	67	68	69	66	67	68	69		
CRD	Lubumbashi	CONGO-SHOES				50 000 paires										
"	Kinshasa	BATA				prod.) plastiques	2600	1569	1250	1200						
"	Bukavu	FACOCHA				totale,) caoutchouc	1794	1801	1799	1900						
"	Kinshasa	KATTAN				milliers de) cuir	1503	1534	1334	1500						
SOM	Mogadiscio	MISSION SHOE FACTORY			1956	150 000 paires										
SOM	Brava	DREI SHOE FACTORY			1914	60 000 paires										
MAD	Tananarive	BARDAY	285		1963	67 000 paires										
"	"	BATA				248 000 paires (cuir)										
"	"	EWIC	58		1966	400 000 paires (plastiques)										
"	"	LKS				28 000 paires plastiques										
						CAP 40 000										
NIG	Niamey	BATA		90		600 000 paires/an										
"	Kinshasa	SONIPLA		42		500 000 paires/an										
CRD		SADI				900 000 paires/an										
						avec 600 t plastique										

466-3 BROSSERIE

Les ateliers projetés sont prévus pour la fourniture des besoins locaux.

Ces fabrications requièrent en général une contribution abondante de main-d'oeuvre peu spécialisée.

L'exportation vers les pays industrialisés pourrait être envisagée.

Toutefois, il s'agit d'articles jouant un faible rôle sur la liste de demande et les débouchés à es-compter resteront sans doute assez limités.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BROSSERIE

466 - 3

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I	Abidjan	MIB	6	IO		balais balayettes brosses								
NIG		WIEDMAN				IO 000 balais/an paille de riz								
CAM	Douala				1972									

467 INDUSTRIE DU MEUBLE EN BOIS

En plus des établissements présentés ici, il existe d'autres entreprises, des coopératives et des artisans produisant des meubles pour fournir la demande africaine et malgache. Avec des prix nettement plus bas, ils essayent de soutenir la concurrence des meubles importés et rencontrent nombre de difficultés, relatives par exemple à la normalisation de magasins d'exposition, au financement des stocks de meubles prêts à la vente.

C'est dire que leur organisation est loin d'être suffisante pour qu'ils puissent envisager l'exportation vers les P I.

Cette exportation sera coûteuse, les meubles présentant un encombrement assez important. Il faudrait alors :

- ou bien faire une production "compacte", peut-être sous forme de meubles démontés, assemblables par éléments.
- ou bien avoir une production de haute valeur, en bois tropicaux massifs, constituée de meubles de style, qu'il s'agisse de styles "classiques" européens ou de styles traditionnels africains.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

INDUSTRIE DU MEUBLE EN BOIS

467

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I	Bouaké	SIBOIS	450	618	1964	meubles								
C-I	Toum odi	ADK	68	110	1964									
CAM	Douala	LA LIBAMBA	16,6	60	1948	meubles, objets bois 300 t/an	10	150	160	160	10	%	UDEAC	
"	"	ANFLO	1	23	1958	meubles, agencement menuiserie-ebenisterie								
TCH	Fort Lamy	SETUBA	63		1966	(+ outillage agricole) meubles, parquets, placage								
MAD	Tananarive	SIB				?								
"	"	BERNARD	9,1											
"	"	MALGADECOR BOHIN	32			meubles (bois ?)								

471 - I FABRICATION DE PATE A PAPIER

Les grands projets de pâte de bois tropicaux (Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo), essentiellement exportateurs, ne sont pas repris dans cet inventaire des productions pour les marchés intérieurs.

De fortes dimensions étant nécessaires pour produire des pâtes compétitives à l'exportation, les projets de valorisation de déchets (bagasses, résidus de déroulage) fourniront sans doute une production trop coûteuse pour être exportable, surtout dans le cas de fibres de qualité médiocre comme la bagasse.

S'ils sont conçus pour traiter des fibres ligneuses de qualité, les projets de dimensions restreintes, alignés sur le volume des besoins intérieurs, gagneraient à être reconsidérés : n'y a-t-il pas intérêt à les porter à des dimensions accrues, dans une optique exportatrice?

La fabrication de pâte à papier demande des investissements très élevés, et utilise relativement peu de main-d'oeuvre, sauf dans les activités forestières, pour l'abattage des bois.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION DE PATE A PAPIER

471 - 1

Projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations		
							66	67	68	69	66	67	68	69			
SEN		SSS				Pâte de bagasse											
CAM	Edea			8000		pâte de bois au sulfate 25 000 t/an (+ papiers, cartons)											
GAB	près Li- breville	SOGACEL	50	9500	1969	pâte 250 000 t/an											
CBZ	Loudima			36		pâte kraft blanche 250 000 t/an (+ papiers, cartons)											

47I - 3 FABRICATION DE PAPIERS ET CARTONS

La production existante et les projets sont orientés vers la fourniture des besoins locaux. Les exportations de pâtes sont plus faciles que celles de papiers, les échanges internationaux sont plus fréquents et portent sur des quantités supérieures.

La plupart des qualités de papiers et de cartons est élaborée à partir de mélanges de pâtes; pour fabriquer dans les E A M A des produits d'une qualité exportable, il faudrait ajouter aux pâtes obtenues localement des pâtes importées, dans une proportion souvent élevée, ce qui annulerait la rentabilité de l'opération.

La fabrication de papiers, comme celle de pâte, demande des investissements importants et nécessite proportionnellement peu de main-d'oeuvre.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE PAPIERS ET CARTONS

471 - 3

existant/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAD	Tananarive	PAPMAD	735	I432	I965	papiers 14 000 t/an								
SEN	P R O J E T S			550		carton 8 000 t/an pap. d'emballage 4 000 t/an pap. d'impression 6 000 t/an pap. journal 2 000 t/an								
CAM	Edea			3000		30 000 t/an								
CBZ	Pointe- Noire			I325		papiers, cartons 10 000 t/an								
CRD	Kinshasa	CARTOKIN				papiers 25 000 t/an								

472 - 3 FABRICATION D'ARTICLES DE PAPETERIE

L'essor de l'enseignement dans les divers E A M A s'accompagne d'un accroissement important de la consommation de cahiers et d'articles scolaires. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'on ait cherché à promouvoir la fabrication sur place de ces articles, à partir de matières importées.

Mais, si l'on parvient sur place à concurrencer les importations, on ne peut pas envisager actuellement d'attendre la rentabilité à la réexportation sur les marchés des P I.

Peut-être n'en serait-il pas de même en cas d'utilisation de papiers produits localement à partir de fibres locales. Toutefois la commercialisation serait plus difficile que celles des produits intermédiaires: pâtes à papier, papiers en rouleaux ou en feuille-à-feuille.

473 IMPRIMERIE

Les ateliers d'imprimerie dans les E A M A sont trop nombreux pour qu'une liste exhaustive puisse en être facilement dressée. La liste présentée ici est très partielle.

D'importance très inégale, ils possèdent un équipement inégalement moderne et plus ou moins diversifié. Dans l'ensemble, ils ne suffisent pas à couvrir les besoins locaux; des travaux d'impression sont souvent commandés à l'étranger, même par les administrations publiques.

Mais cette situation n'empêcherait pas d'étudier dans quelle mesure, sous quelles conditions des imprimeries installées dans l'un ou l'autre des E A M A pourraient effectuer en sous-traitance des travaux pour le compte de donneurs d'ordres européens.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

IMPRIMERIE

473

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I	Abidjan	SII	20	185	1964									
"	"	RAY-	5	26	1965	étiquettes								
"	"	-BRUMM												
"	"	ICI												
"	"	IMPRIMERIE												
"	"	DU SUD												
"	"	SOFAMI				gravure de timbres								
CAM	Yaoundé	ABRACAM	80	300	1970									
TCH	Fort Lamy	IDT	36	7,2	1951									
RCA	Bangui)												
GAB	Libreville)												
CBZ	Brazzaville)												
"	Le) ICA	45,9											
"	Pointe-)												
"	Noire)												
	P R O J E T													
MAU	Nouakchott			180										

481 INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC

Les ateliers de coagulation du latex, associés à l'hévéaculture, ne sont pas mentionnés ici; ils sont orientés essentiellement sur l'exportation.

Parmi les autres productions, on rencontre donc:

- des ateliers de rechapage (il en existe dans un grand nombre de pays, d'allure parfois artisanale; ils n'ont pas tous été recensés); ils ne peuvent pas envisager de travailler pour l'exportation;
- des objets en latex: des efforts d'exportation sont à promouvoir; elle peut être plus difficile pour les objets en mousse, en raison de leur encombrement;
- des pneumatiques et des chambres à air: ces produits sont encombrants à transporter, en particulier les enveloppes; ils s'éloignent de la valorisation des ressources locales, en particulier parce que les caoutchoucs synthétiques y prennent une place croissante. Pour la fourniture des P I,; une localisation dans un E A M A ne paraît présenter aucun avantage particulier.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE / N° NACE

INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC - I - 48I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations						
						66	67	68	69	66	67		68	69				
C-I	Abidjan	MRP	55	1962	Rechapage de pneus milliers de pneus/an			30										
C-I	Abidjan	MACACI	24	1968	moulage de caoutchouc t			250										
CAM	Douala	SORECAM	5		Objets en latex 1 000 t/an (dont matelas)													
TCH	Fort Lamy	STE TCHAD DE REALIS. PNEUMAT.	25	1970	Rechapage 20 000 pneus/an													
CRD		SPLENDOR		1966	Rechapage 5 000 pneus/an													
MAD	Tanana- rive	COMACAT	25,2		Chambres à air 4 000/jour pneus 800 fil : 20 000 m. 10 caisses de dissolution													
MAD	Tanana- rive	VITAFAM	24		Rechapage 14 000 pneus/an Articles moulés 40 t/an articles en mousse de latex 24 t/an													

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC - 2 - 48I

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN				60		chambres/2 roues 300 000/an								
C-I	Abidjan	UNIROYAL		5000		pneum./4 roues 600 000/an								
H-V			200	657		pneumatiques/cycles 1,2 millions d'enveloppes 1,3 millions de chambres								
CAM	Douala			300 à 400		pneus/2 roues 500 000 enveloppes 500 000 chambres								
CBZ	Pointe- Noire	MACC				chambres à air et pneus pour cycles								- décision de réalisation reportée à 1972

483 TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

Des entreprises assez nombreuses transforment des matières premières importées pour fournir divers besoins locaux en articles ménagers, en tubes et tuyaux, en sacs et sachets d'emballage, en bouteilles et bidons, etc....

Aucune d'entre elles n'exporte sa production hors d'Afrique.

La production de certains objets en plastique requiert, pour l'ébarbage, pour l'assemblage et la finition, pour l'emballage, une contribution relativement importante de main-d'oeuvre non spécialisée; les jouets en matière plastique en sont en exemple. Une sélection des productions pouvant être viables à l'exportation serait à effectuer; ou pourrait par exemple s'appuyer sur l'exemple des P V D exportateurs d'objets en plastique (Hong Kong par exemple).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES - I -

483

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	GSTM	18	78	1962	polyester m2 (+ pointes + articles de ménage)	3500	5000	5900					
"	"	SIMPA	76,2	130	1958	objets en plastique, tuyaux, sachets/an	450	650	847					
"	"	CAOUTCHOUC ET PLASTIQUES	24	14,5	1955	objets en plastique	3,8							
MAL	Bamako	MALI-PLASTIQUES	35	46	1965	5 millions de sachets/an panneaux isolants 6 millions par an bouteilles 600 000/an (+ chaussures)				3	10%	MAU, MAL		
C-I	Abidjan	ALLIBERT	100	350	1967	injection, extrusion, soufflage (+ valises + maroquinerie)			1400					10%
"	"	MIPA	60	200	1961	articles de ménage milliers (+ chaussures)	850				30%			
"	"	POLYPLAST	51	175	1962	objets en plastique I 500 t/an	500	700	750	840	20%	UDOA		
"	"	PLASTICA				coques de bateaux armoires frigorifiques								
"	"	MECANEMBAL	70			emballages plastique (et métal)								
TOG	Lomé	STP	51	51	1967	articles de ménage 600 t/an milliers d'unités			6700	9300	10%	DAH		
"	"	MTP	14	50	1970	sachets, sacs, tuyaux 300 t/an								

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES - 2 - 483

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
CAM	Bassa	PLASTICAM	50	1968	Emballages et objets moulés en plastique 800 t/an (+ cartonnerie)	500	500	600	700				
CAM	Douala	SCIMPOS	52	1970	Objets en matière plastique, 400 t/an								
CAM	Nkong-samba	MUNGO-PLASTIQUE	6	1969	Imperméables 150 000/an housses, sacs plastique								
CBZ CRD	Brazzaville	AFRICAPLASTS LABARAN			Objets en plast. 800 t/an		57						
CRD		UNIVERSAL-PLASTIC			Millions de pièces	1,4	1,1						
CRD	Lubumbashi	CONGO-TUBES			Tubes plastique 520 t/an								
MAD	Tanana-rive	SFOI	60	1958	Objets en matière plastique								
"	"	COMEPLAST	60	1956	Plaques, tuyaux, gaines								
"	"	ELECTRO-PLASTIQUE MALGACHE ST-PLAST			Gainés, sachets polyéthylène 52 t/an								
SEN	Dakar	P E S	30	1971	Mousse de polyuréthane 150 t/an								
SEN	Diourbel	SEIB	14		Flacons en plastique pour huile, vinaigre .. 8 millions/an								
C-I	Abidjan	PECI	2	1971	Mousses de polyuréthane 300 t/an								
DAH	Cotonou	SADI	98		Objets en matière plastique								

495 - 3 FABRICATION DE BOUGIES

Deux entreprises productrices ont été recensées dans les E A M A. Elles fournissent la consommation locale.

Dans ces fabrications, la main-d'oeuvre joue un rôle non négligeable.

L'exportation devrait pouvoir être envisagée. Mais la demande dans les P I est assez faible et n'est pas en essor. Le marché le plus important est peut-être celui des articles décoratifs, moulés en relief, fabriqués avec des cires colorées.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION DE BOUGIES

495 - 3

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
							66	67	68	69	66	67		68	69
C-I	Abidjan	IRAN	50	135	1966	bougies (+ stylos + boiss. gaz) t			150	200					
CAM	Douala	SACAM	18		1957	bougies milliers (+ javel + insect. + less.)			760						

INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

2° PARTIE

ACTIVITES NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE DE DEMANDE

233 - I EXTRACTION DE SEL

La production de sel peut être considérée comme une activité extractive plus que manufacturière. La production actuelle et envisagée est orientée principalement vers la fourniture de la demande locale, qui absorbe l'essentiel des capacités installées.

Il existe une demande mondiale de sel brut, par exemple par le Japon, avec des exigences sévères de pureté ; le prix en est peu rémunérateur, l'incidence du coût de transport est élevée.

Il faut souligner les conditions de production exceptionnelles du Sénégal à Kaolack, sur un cours d'eau non alimenté une partie de l'année sauf par des remontées d'eau de mer qui a déjà subi, au long de plusieurs dizaines de kilomètres de parcours, une évaporation solaire importante.

Ces salines devraient être concurrentielles sur le marché mondial par rapport à des exportateurs comme ceux du bassin méditerranéen : Espagne, Tunisie par exemple, si le tirant d'eau du chenal reliant le port de Kaolack à l'océan était plus profond.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

EXTRACTION DE SEL

233 - I

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées		Observations			
							66	67	68	69		66	67	68
SEN	Kaolack	SALINS DU SINE-SALOUM	301	231	1965	100 milliers de t /an	60,7	71,1	80	90	8,0 CI,	18,4 MAL, NIG	13,9 23,4	
SOM	Gesira					4 000 t/an								
MAD	Diego-Suarez	CIE SALI-NIERE DE MADAG.	375											
MAU	P R O J E T S Idjil N'Terert TOG Anecho CEZ Kouilou					sel de Sebkh								
"						"								
TOG						marais salant								
CEZ			SALINS DU TOGO				raffinerie de sel 30 000 - 40 000 t.an							

241 BRIQUETERIE

La brique est une marchandise de faible valeur spécifique, assez fragile, produite à partir d'une matière première fort courante; le rayon d'action d'une briqueterie ne dépasse jamais quelques dizaines de kilomètres; la brique de construction est inexportable.

Il pourrait en aller autrement pour certaines qualités de briques réfractaires, exigeant des terres spéciales parfois transportées sur de longues distances; mais aucune fabrication de ce genre n'a été recensée dans les E A M A, même à l'état de projet.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BRIQUETERIE

241

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap-Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
C-I	Dabou	SIACA			briques 8 000 t/an									
"	Abidjan	SOBRICI	250		briques 30 000 t/an									
H-V	Ouaga- dougou	VOLBRI- CERAM	42	1967	produits terre cuite 12 000 t/an	3350	4800	4200						
"	Pabré	Mission catholiqu.			produits terre cuite 1 800 à 2 000 t/an									
NIG	Niamey	SONICERAM	62	1965	briques 10 000 t/an	4000	5800	6000	7500					
CAM	Yaounde	LAIC	180	1965	briques 1 million/an		0,6	1						
TCH	Fort Lamy	BIC	15	1951	briques 30 000 t/an	4000	6200	6800	7500					
RCA	Bangui	BRICERAM	42	1965	briques 8 000 t/an	15,6	19,3	19,2	20					
CRD	Kinshasa	BRICONGO			briques - milliers de t									
"	Lubum- bashi			1938	briques + tuyaux de drainage		6500							
MAD	Tananari- ve	SOMALI)									
"	"	EMYRNE	12) tuiles et briques									
"	Fiana- rantsoa	")									
"	"	SANDRA) 15 000 t/an									
"	"	WOLINA)									
"	Ambato- -lamey	AMBONI- MENA)									
"	Tanana- ve	SOMABRI	50	1965)									
TOG	P R O J E T		500	1970	briques creuses 2 millions/an + céramique									

242 - 3 PLATRIERE

Cette production exige des investissements moins massifs que le ciment mais le plâtre est assez pondéreux et son prix à longue distance devient vite prohibitif.

Le plâtre est un produit peu utilisé dans les pays dépourvus de ressources en gypse.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PLATRIERE	242 - 3
-----------	---------

projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Nouakchott ou Nouadhibou			80		plâtre 20 000 t/an								

251 PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

Les productions existantes ou envisagées (silicate liquide, acide sulfurique, chlore, soude, carbure de calcium, cyanamide calcaire, P V C^(I)) sont conçues en fonction de besoins intérieurs, pour alimenter des consommations intermédiaires ou finales.

Certains sont produits à partir d'inputs importés et leur réexportation n'offre pas d'intérêt. C'est le cas du silicate, qui est d'ailleurs faiblement valorisé. C'est également le cas de l'acide sulfurique, qui est en plus difficile à transporter; les utilisateurs importants le préparent eux-mêmes, la plupart du temps à partir de soufre.

D'autres seront produits à partir d'inputs locaux :

Pour le chlore et la soude, la rentabilité de l'électrolyse est liée à la disponibilité simultanée de sel et d'énergie à bas prix. Mais le chlore est difficilement transportable; la soude aussi; et leur valeur spécifique n'est pas très élevée. Si l'on dispose de conditions d'électrolyse exceptionnelles, il faut chercher une valorisation plus poussée de ces produits avant exportation.

La production de carbure de calcium requiert également une forte consommation d'énergie; elle exige des ressources en calcaire, et en carbone réducteur (charbon de bois ?) L'usage de ce produit est décroissant; en particulier, pour la production de chlorure de vinyle, la préférence va actuellement à la voie éthylénique, pour des raisons économiques.

Il n'est peut être pas impossible de trouver des marchés extérieurs pour la cyanamide calcaire, mais les fortes dimensions nécessaires pour être compétitif nécessitent que ces débouchés extérieurs soient importants.

Pour exporter le P V C obtenu par voie acétylénique, en concurrence avec la production des P I, il faut bénéficier de conditions locales exceptionnelles (énergie, calcaire, carbone).

Dans toutes ces activités de chimie lourde (électrolyse, électrochimie) les investissements nécessaires sont élevés et leur utilisation exige une main-d'oeuvre hautement spécialisée.

(I) La production de P V C figure sur la liste de demande.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

25I

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations					
							66	67	68	69	66	67		68	69			
SEN	Dakar	SAS	6	10	1961	silicate liq. 7 000 t/an	1800	1400	1500	1600								
C-I	Abidjan	SCI	5	10	1959	silicate liq. 6 000 t/an	3000	3000										
GAB	France-ville	COMUF	1000	5400	1961	acide sulfurique 23 t/j (+ concentration minerai d'uranium)												
MAD	Tananarive	LKS				} 1 200 t ?												
"	Antsirabé	KAMARLY																
"	Mandrasoa	PROCHIMAD	50		1964	acide sulfurique (+ engrais +insect.)												
"	Tananarive	"			1966	ac. sulfurique 2 400 (+ insectic. + trait. os)												
"	Tamatave	SOMÉLAVAL				?												
	P R O J E T S																	
CRD	Kinshasa	INDUSTRIE DE PAPIERS ET DE PRO- DUITS CHIMIQUES				chlore 1 640 t/an soude 1 764 t/an												
"						chlore 10 000 t/an soude 22 600 t/an												
"						carbure de calcium 40 000 t/an cyanamide calcique 175 000 t/an												
"						carbure de calcium 16 000 t/an PVC 10 000 t/an												

Ces entreprises de substitution aux importations travaillent des matières importées qui reçoivent sur place une valorisation assez restreinte.

Ni la matière colorante ni le liant constitutif (huile de lin, huiles glycérophtaliques, matière vinylique) ne sont actuellement produits sur place.

Importer tous les composants pour les réexporter après un simple dosage-mélange ne saurait être viable économiquement, sauf si les emballages étaient produits sur place dans des conditions nettement plus avantageuses qu'en P I, ce qui n'est pas le cas.

La situation pourrait être différente s'il y avait une intégration plus poussée des composants, en particulier des liants qui représentent l'essentiel du poids. Il faudrait ainsi trouver une huile ou une matière plastique liquide d'origine entièrement locale. Un traitement adéquat peut-il conférer aux huiles africaines les qualités requises ? (capacité de sécher à l'air sans craquelures, etc...)

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PEINTURES ET VERNIS

- I -

255

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
							66	67	68	69	66	67	
SEN	Dakar	SAEC	137		1950	peint. vern. 2 400 t/an	1250	1440	1700	1600	10 %	- MAU, MAI, DAH	- approvisionnements : 50 % RFA, 30 % FR, 20 % locaux dont 10 % emballages
C-I	Abidjan	SIPEC	40	70	1961	2 400 t/an	1000						
"	"	SAEC	105	100	1963	2 500 t/an	1480	1750	2400				
"	"	Seigneurie	4,5	10		1 000 t/an	600						
DAH	Cotonou	CAMEC	10	40	1970	600 t/an	1000	1000	1200				
CAM	Douala	CEP	43	103	1965	1 800 t/an	430	550	550				
RCA	Bangui	Centra	5		1966	peint., enduits 550 t/an	300						
GAB	Libreville	Color Chimie-	20	21	1966	peint, vern, prod chim. 80 t/m	200	414	630				
GRD	Kinshasa	Gabon											
"	"	AFRIPAINT			1957	4 200 t/an							
"	Kisangani	"				1 800 t/an							
"	Lubumbashi	"				3 000 t/an							
"	Kinshasa	EGOCONGO			1955	1 000 t/an							
"	"				1952	1 500 t/an							
"	Likasi				1948	2 500 t/an							

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PEINTURES ET VERNIS - 2 - 255

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ¹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CRD	Kinshasa	LAVENNE- CONGO			1953	peintures 2 500 t/an								
SOM	Kolwezi Mogadis- cio	"		20 ⁽¹⁾	1953	1 500 t/an 100 t/an								
MAD	Tanana- rive	TORGINOL	7,5		1960	600 t/an								
H-V	P R O J E T S Ouaga- dougou	SVPCE	6			peintures vinyliques 800 t/an								
TO3	Lomé	SOTO- MARIAU	18	18,6		peinture à l'huile, à l'eau : 400 à 500 t/an								
(1)	Mille shillings som.													

256 - I FABRICATION DE GAZ INDUSTRIELS

Les installations existantes produisent de l'acétylène et de l'oxygène pour la soudure oxy-acétylénique et pour les besoins des hôpitaux, à partir d'oxylithe et de carbure de calcium importés. La réexportation n'est pas rentable: la production de gaz ne mobilise dans les E A M A aucun avantage particulier susceptible de justifier les transports d'approvisionnement et de gaz en bouteilles.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE - I - N° NACE

FAB. DE GAZ INDUSTRIELS

256 - I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁸	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Nouadhi- bou	SMGI	40	100	1968	Sauf autre indication, unités en millions de m3/an Oxygène 0,4 acétylène 0,06								
SEN	Dakar	SEGOA	10	140	1964	oxygène 1 acétylène 0,25			0,45					
MAL	Bamako	MALIGAZ	25	50	1965	oxygène 0,3 acétylène 0,06								
C-I	Abidjan	SIVOA	360	400	1948	oxygène 1 acétylène 0,35 gaz carbonique 800 t/an glace carboniq. 500 t/an								
DAH	Cotonou	AIR LIQUI- DE	280	85		oxygène 0,35 acétylène 0,15								NIG, TOG
CAM	Douala	CAMOA	10	120	1966	oxygène 0,7 acétylène 0,15			0,23 0,07					
RCA	Bangui	SOCAGI	45	65	1965	oxygène 0,2 acétylène 0,06								TCH
GAB	Port Gentil	GABOA	55	78	1963	oxygène 0,3 acétylène 0,15			0,10 0,14 0,03 0,04					
CBZ	Pointe Noire	SOGI	10	153	1966	oxygène 0,6 acétylène 0,15								
GRD		CHANIC				acétylène t oxygène	87	93	91	89				
							0,30	0,32	0,34					
MAD	Tananarive	SOAM												
"	Diego- Suarez	SOGISMA	10		1959	oxygène { acétylène {								
"	Keliky													

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE GAZ INDUSTRIELS

- 2 -

256 - I

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
H-V		VOLTOA	80		oxygène 0,2 acétylène 0,05									
TOG	Lomé	TOGOGAZ	40	1971	- idem -									

256 - 2 FABRICATION DE COLLES

Ce projet est destiné à fournir les besoins locaux, en particulier la fabrication de contre-plaqués, la menuiserie - ébénisterie.

Il est basé sur l'importation de la plupart des éléments.

La possibilité de le rentabiliser à la réexportation vers les pays industrialisés, en particulier vers les pays d'origine des matières de base, apparaît inexistante.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE COLLES

256 - 2

projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CI	Abidjan	SIFACOL	I5	I05		colles								

256 - 5 FABRICATION D'ALLUMETTES

Dans le prix de production des allumettes, les frais de main-d'oeuvre représentent une part importante, mais la fabrication exige le concours de spécialistes, actuellement expatriés. Si tous les éléments sont importés, la réexportation des allumettes ne peut s'envisager sans une africanisation des postes de spécialistes.

L'utilisation de bois d'origine locale, qui devrait pouvoir être obtenu à un prix avantageux pourrait rendre légèrement plus accessible le seuil à partir duquel l'exportation serait envisageable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

FAB. D'ALLUMETTES

256 - 5

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations
							66	67	68	69	66	67	68	69	
SEN	Dakar	CAFAL	320	270	1950	milliers de cartons de 7 200 boîtes	14,5	8,5	9,8	12,4	DAH	GAMB			
MAI	Bamako	ECLAIR			1967	45 millions boîtes/an									
C-I	Abidjan	SOTROPAL	210		1959	milliers de caisses			11,9	12,1					
H-V	Ouaga- dougou	SONICO	25	75	1965	31,6 millions boîtes/an		15,8	20,1	23,8					finition d'éléments importés d'Abidjan
NIG	Maradi	SONIPAL	20	30	1968	milliers de caisses				0,5					
CAM	Douala	UNALOR	150		1964	milliers de caisses			12,9	14,4					
CBZ	Betou					20 millions de boîtes/an									
CRD	Kinshasa	SPRL		530x		45 00 cartons de 3 000 btes									
MAD	Tananari- ve	SNA	128		1965										
MAU	P R O J E T S Nouakchott	SOMAUURAL	30	75	1971	7,2 à 10 millions boîtes /an									finition d'éléments importés de Dakar
TOG	Lomé	CODATAL	1												
"	"	SAB	50	110		allumettes en plastique									
	x milliers	de zaires													

256 - 5 PRODUCTION D'EXPLOSIFS ET ARTIFICES

Les produits correspondants ne figurent pas sur la liste des échanges de P V D à P I.

Les P I utilisateurs d'explosifs produisent eux-mêmes leurs besoins sous contrôle administratif ou dans des usines appartenant à l'Etat.

L'élaboration des explosifs eux-mêmes consiste en des opérations délicates de chimie fine et requiert une main-d'oeuvre hautement spécialisée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUCTION D'EXPLOSIFS ET ARTIFICES

256 - 5

existant

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
CRD		AFRIDEX		1949	explosifs t mèches km cordeau détonant km	3400 2,2 1,8	3400 1,8 1,5	3100 1,5 1,7					

256 - 5 FABRICATION DE CARTOUCHES

Le projet voltaïque est basé sur l'importation de la plupart des éléments.

La réexportation ne pourrait se rentabiliser que si une demande croissante mobilisait, en P I, une main d'oeuvre abondante non spécialisée.

256 - 8 PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les entreprises existantes pratiquent des activités de formulation - conditionnement substituant à des importations de produits finis celles de matières actives. Elles utilisent parfois des charges inertes d'origine locale : ce sont des produits pulvérulents, de faible valeur spécifique.

L'exportation vers les P I ne pourrait être rentable sans intégration.

Or l'élaboration sur place de matières actives n'est pas envisagée. Elle relève d'ailleurs d'une chimie fine, affaire de spécialistes.

La valorisation sur place de certains produits actifs d'origine végétale (sucs de rothénone) mérite d'être étudiée, d'autant plus que ces produits sont peut-être à l'abri des reproches faits à certains insecticides de synthèse comme le DDT.

La fabrication de spirales antimoustiques, entreprise depuis peu à Abidjan sous licence japonaise, projetée au Togo, utilise une main-d'oeuvre non spécialisée relativement abondante, en particulier pour l'emballage; peut-être pourrait-elle trouver quelques marchés à l'exportation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

256 - 8

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66		67
SEN	Dakar	SSEPC	150	1958	insecticides (+ engrais)							
"	"	SAPROMA	40	1959	insecticides 550 t/an (+ parfums + détergents)							
C-I	Abidjan	SOFACO	65		prod. phytosanit.							
"	"	SIFLI (SHELL)			prod. phytosanit. (+ lubrifiants)							
"	"	PANACHE		1970	spirales antimoustiques							
CAM	Douala	SICAF	18	1966	insecticides (+ Javel + lessives) 4 000 t/an							
"	"	SIPCA	30	1963	insecticides, désinfect. (+ parfums + lessives)							
CBZ	Pte Noire	SSAE	15	1967	insecticides 3 000 hl/an	1360	2035	1600				
CRD		COLIMPEX			insecticides, désinfect.	341t	475t					
MAD		STEHLE			prod. d'entretien							
"	Tananarive	PROCHIMAD		1966	insecticides 1 475 t insect.liq. 3 750 hl/ (+ ac. sulf. + trait. os)							
"	Mandrasoa	"	50	1964	insecticides (+ ac. sulf. + engrais)							
C-I	P R O J E T S	SAPCS			bombes aérosols							
CRD					insecticides chlorés 1 000 t/an							
TOG	Lomé		26	25	produits antimoustiques 30 000 unités/j							

257 FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Les activités de formulation-conditionnement, sur la base de produits importés, ne pourraient être rentables à la réexportation que pour des articles qui demanderaient une forte intervention de main-d'oeuvre non spécialisée.

Les activités pouvant avoir une vocation exportatrice seraient celles qui utiliseraient des produits locaux. L'usine VALDAFRIQUE, déjà exportatrice, en est un exemple. Des recherches seraient à accomplir pour inventorier la pharmacopée traditionnelle et y rechercher de nouvelles substances actives.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

257

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Rufisque	VALDAFRIQUE	57	70	1942	pastilles - millions de boîtes pommades - millions de tubes		7,5				40 %		gomme arabique
MAD		FARMAD			1962									
SEN		P R O J E T S		140		comprimés 100 à 170 millions/an flacons aërium ampoules injectables...								
CBZ	Brazzaville	IAPCO				Prod. pharmaceutiques								

258 - I SAVONNERIE - DETERGENTS

Ces produits ne figurent pas parmi les échanges actuels de P V D à P I.

Il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure les savons, valorisant les oléagineux locaux, pourraient être compétitifs à l'exportation vers les P I, en particulier sous forme de savonnettes.

La production de détergents se base sur le traitement de matières importées; les installations d'atomisation fonctionnent avec une faible intervention de main-d'oeuvre; la réexportation vers les P I ne peut pas être rentabilisée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

SAVONNERIE - DETERGENTS

- 1 -

258 - I

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SAF	10	75	1968	savon de toilette I 500 t/an			500					
"	"	NSOA	256	270 +40	1930 1969	savon 24 milliers de t/an glycérine à 80 % 600 t	13,8	15,5	16,6	17,0	MAD	1900 t		
"	"	SAPROMA	20	40	1959	détergents 33 t (+ parfums + insecticides)								
MAL	Koulikoro	SEPOM			1962	savon	3251	6032						
C-I	Abidjan	HSL	504	600	1932	savon 15 milliers de t/an (+ huiles)				15				
"	"	SAPROCSY	50	125	1964	détergents 12 000 t/an	1200	1300	1112					
H-V	Bobo- Dioulasso	SHSHV	305	220	1942	savon 3 500 t/an (+ huiles)	1220	1900	2400	2400				
NIG	Niamey	SPCN	50	260	1965	savon 2 500 t/an détergents 34 t/an (+ parfums)		1200	2000	1990				
TOGO	Lomé	CHIMIQUE AFRICAINE	30	50	1953	savon 1 400 t/an (+ par- fums)		800	1000	800				
DAH	Cotonou	"	20	50	1962	savon (+ parfums)								
"	"	HSA	5	5	1943	savon			150	175				
CAM	Douala	CCC	210	500	1944	savon 12 000 t/an (+huiles)	5000	6200	6800	7500				
"	"	SOPARCA	20	100	1963	savon 1 200 t/an								
"	"	SACAM	18		1957	lessives (+ Javel + insecti- cides + bougies)								
"	"	SIPCA	25	30	1963	lessives t (+ insectici- des + désinfect.+ parfums)			190		10 % UDEAC			

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

SAVONNERIE-DETERGENTS	- 2 -	258 - I
-----------------------	-------	---------

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
RCA	Bangui	SICPAD	I50	746	I968	savon 3000 t/an (+ huile+minoterie+ali- ment. bet.)				I000	40%	TCH		
"	Alindad	PAVICA	IO,5		I949	savon 200 t/an					UDEAC			- traite huile de palme locale
GAB	Libreville	SOGAFRIC	IO	28	I966	savon de Marseille 600 t/an savon blanc 200 t/an	225	316	800					
CBZ	Brazzaville	SAVCONGO	50	I60	I958	savon 6000t/an (+ javel+déterg.+insec- tic.)	2700	2398	3672	405I	50%	UDEAC		
"	"	CASP	7		I953	détersifs (+javel+bois- sons gazeuses)								
CRD	Kalina	MARSAVCO				savon 20 milliers de t/an (+margarine+huile)	I3	I4	I3,8					
"	Kinshasa	AMATO				savon (+parfums)	923I	8025	7500					
SOM	Mogadiscio					savon marbré I200 t/an								
MAD	MaJunga) 8 savonneries								
"	Tulear	SITAR	IO9		I949	} I320 t/an								
"	"	HANITRA				détergents (+cosmétiq.)								
"	Tulear	Sté Nouv. Huil. Tu- lear	80		I967	savon (+huiles)								- traite des graisses ani- males locales, importe des huiles de noix

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

SAVONNERIE-DETERGENTS - 3 - 258 - I

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	AFRIQUE DETERGENTS	65	130	1971	poudres à laver 1 800 t/an								
C-I HV	Abidjan	SITCOG	230		1970	savons 5 500 t savonnerie								- remplace HSL - remplacera SHS-HV
TOG	Lomé	SOCITO	0,5	130		savon de ménage 915 t savon de toilette 305 t								

259 - 4 PRODUITS D'ENTRETIEN

L'eau de Javel, l'ammoniaque commercialisées par ces établissements résultent de dilutions de concentrés importés; la réexportation vers les P I n'est pas envisageable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

PRODUITS D'ENTRETIEN

259 - 4

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap.	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées		Observations	
							66	67	68	69		66
SEN	Dakar	SOPIC	2		1966	eau de javel 1 M lit. ammoniaque 10 000 l. (+ vinaigre)						
CAM	Douala	SACAM	18		1957	eau de javel (+ insectic.+ lessives + bougies)						
CBZ	Brazzaville	CASP	7		1953	eau de javel 7000 (+ boiss. gaz. + déterg.)						
PROJETS												
MAL		Sala Diallo		105 MFM		eau de javel 750 000 l à 12% (+ vinaigre)						

311 - FONDERIE

Ces entreprises travaillent principalement des matières importées. Ce sont des produits lourds à importer et à réexporter. La fonderie utilise relativement peu de main-d'oeuvre, travaille des matières plus chères qu'en P.I. La réexportation est injustifiable sans intégration (production locale de fonte).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FONDERIE	311
----------	-----

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
C-I		ABI			Fonderie (+ décortiqueurs, batteuses)								
CRD		CHANIME-TAL NGALIEMA BASOKO			Fonderies (+ boulonneries + pièces émaillées + outillage agricole)	214	342	327					
"		SOMKAT		1942	Fonderie fonte bronze	1366 145	2924 172	3600 180	2000 160				
"		TEXAL		1965	Fonderie		50	95	55				
MAD	Tananarive	ATELIERS CHEMIN FER CIMELTA			Fonderie 900 t/an								
"	Diego Suarez	DCAM			Fonte 240 t/an Alu 22 t/an Fonte 900 t/an (+ charp. + cstr. navale)								
CRD	PROJETS Kinshasa	T S			Fonderie de mitraille 9000 t/an								
SEN	Thiès	REGIE DE CHEMINS DE FER		130	300 t/an acier 300 t/an fonte moulée								

312 TRAVAIL DE LA TOLE

Les productions présentées ici sont principalement des éléments de couverture: tôles ondulées, galvanisées, éléments de toiture de divers profils. Une valeur faible est ajoutée à la tôle importée.

La réexportation vers lesP I est injustifiable sans une intégration.

Or, le laminage de tôle en Afrique ne peut être rentable qu'associé à une sidérurgie et avec une capacité élevée; même dans ces conditions, il est improbable qu'une tôle produite dans un E A M A, quelle que soit sa forme, puisse concurrencer sur leur propre territoire les sidérurgies des P I. (sauf contrôle exercé sur tous les gisements, cf.22I.I, Sidérurgie)

L'usine de capsules de bouchage de Kinshasa, les projets d'Abidjan et de Pointe-Noire ont pour objet la fourniture de la demande locale. Il ne semble pas justifié d'en envisager la réexportation vers les P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

TRAVAIL DE LA TOLE

312

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. % Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
C-I	Abidjan	IVOIRAL	82	1961	tôles ondulées, bacs (+ articles ménage)									
H-V	Bobo-Dioulasso	SIB			ondulation de tôles (+ fab. lits métal)									20% (HV, NIG, SEN, DAH, TOG)
CAM	Edea	SOCATRAL	340	1960	tôles ondulées 10 000 t/an (+ prod. laminés)									
PCA	Bangui	CICI			capsules de bouchage 20 millions/an (+ quincaillerie + montage radio)	2500								
CBZ	Pte Noire	CETRAMET-CONGO	35	1959	tôles polyester (+ fûts pointés+art. mén.)	5000	7750	9200						
CRD	Kinshasa	COBECA		1949	capsules de bouchage, millions (+ emballages + seaux)	349	459	338						
MAD	Tamatave	MACOMA		1966	ondulation-galvanisation 600 t/an									
PROJETS														
C-I	Abidjan	TOLE-IVOIRE	255	1970	profilage de tôle tôles ondulées, bacs 14 300 t/an									- tôles provenance RFA
"	"	SBC	2,5	1975	capsules de bouchage									- projet abandonné
CBZ	Pointe Noire	MACC	175		capsules de bouchage 750 millions/an									

313 - I DECOLLETAGE, BOULONNERIE

Peut-être des travaux de décolletage pourraient-ils être effectués en sous traitance, mais l'éloignement de l'entreprise par rapport aux P I rend improbable la rentabilité d'une réexportation après importation des matières à travailler. De plus la boulonnerie par matriçage très automatisée, supplante de plus en plus la boulonnerie par décolletage.

La boulonnerie est d'une faible valeur spécifique, un peu meilleure peut-être pour des articles en alliages légers et pour les petites dimensions.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

DECOLLETAGE, BOULONNERIE

313-I

existant

Etat	Localisation	Producteur	Cap ¹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
CRD	CUANIME- TAL NGALIEMA BASOKO					boulonneries, t (+ fonderies + émaillage + outils agricoles)	96	217	322	352				

314 CONSTRUCTION METALLIQUE

La part de la main-d'oeuvre dans la construction métallique, la charpente et la menuiserie métalliques, est assez importante, mais les matières à importer sont lourdes et les produits finaux généralement encombrants et lourds.

L'exportation, la sous-traitance pour l'exportation vers les P I semblent difficiles même dans le cas d'une intégration.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONSTRUCTION METALLIQUE

- I -

314

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
							66	67	68	69	66	67		68	69
SEN	Dakar	SACOME	I5	30		charpentes I200 t/an + couverture 80 milliers m2/an			900	I000				- fers provenance CEE	
"	"	MISCHLER	I4,2			fermetures 8000 m2/an			70	80				- 70% des approvisionne- ments sont importés	
C-I	Abidjan	SAMELA	72	75	I950	charp-menuiserie 2000 t/an	I530	I800	I820	2000	DAH	H-V	NIG	TOG	- importe profilés et tôles
"	"	AMB	I2	I00	I960	menuis.-ferronnerie - serrurerie mille m2			I2	I5	30				- aluminium provenance ITAL
"	"	MISCHLER	2I		I956	fermetures									
TOGO	Lomé	MAMETAL	0,7	I6	I969	600 t/an									
"	"	TOGOMETAL	22	I7	I963										
CAM	Douala	SOCAPAR	50	82	I959	charpentes, pylones, châs- sis, citernes I400 t/an	II82	948	858	990				UDEAC	
"	"	MARTY	I0	88	I956	charpente I500 t/an (+ cuves, citernes, wagons, vedettes)				I300					
"	"	SOCAMETA	5	I0	I956	mécan. gale (+ mobilier métal)									
"	"	SCI	30	84	I96I	constr. mécan. 600 t/an									
"	"	SOCAFER	I6	I3,3	I963	Plomberie ferronner. 90 t/an			90	90					
CBZ	Pte Noire	METALLO	I4	70	I960	charpente, couverture, chaudr, citernes stock, I000 t/an	600	600	800	900	5%			GAB	
"	Brazzavil- le	SOMECA- FRIQUE	I0	27,5	I 959	serrurerie (+ mobilier métal)									

315 CHAUDRONNERIE, RESERVOIRS

Ces entreprises transforment des produits lourds importés et leur production est généralement encombrante. Si elles rendent de grands services en substitution aux importations, la réexportation vers les P I n'est pas envisageable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CHAUDRONNERIE, RESERVOIRS

315

Etat	Localisation	Producteur	Cap ¹ Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées			Observations
						66	67	68	69	66	
SEN	Dakar	MANUTENTION AFRICAINE	300	1928	Chaudr. Matér. VF					50% pays limitrophes	
"		ACD			Citermes p/camions						
C-I	Abidjan	SIC	25	1956	Chaudronnerie						
CAM	Douala	SOCAPAR	50	1959	citermes (+ charpentes, pylones)						
"	"	MARTY	10	1956	cuves nb citermes nb (+ wagons + vedettes + charpente)			31 37			
CBZ	Pte Noire	METALLO	70	1960	chaudr.-tôlerie citermes, charp., cou- vert. 800 à 1000 t/an	600	600	800	900	5% princip. GAB	
CRD	Lubumbashi	COMEKAT		1953	chaudronnerie (+ charp., menuiserie)						

316 - I FABRICATION D'OUTILLAGE AGRICOLE

Ces entreprises sont conçues pour satisfaire la demande locale; leur production a un caractère spécifique, dans la mesure où elle est adaptée aux conditions de culture locales (décortiqueurs à café, à arachides, matchets....)

Certains matériels encombrants sont inexportables.

Même pour des outillages moins encombrants, fabriqués à partir de matières et de pièces importées, la réexportation vers les P I semble difficilement rentable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N°NACE

FAB. D'OUTILLAGE AGRICOLE

316 - 1

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
							66	67	68	69	66	67	
SEN	Dakar	SISCOMA	270	215	1964	100 milliers unit./an matér. de culture, charrettes	30	60	50	50	MAU, MAL, NIG		- aciers, tôles provenance FR
C-I	Abidjan	ABI				décortiqueurs, batteuses à riz (+fonderie + climati- seurs)	5	5	8	2			
H-V	Ouagadougou	SOVICA	2	30	1965	polyculteurs 500 charettes 3000			500	2000			
CAM	Yaoundé	TROPIC	270	274	1964	matér. agric. 2000 t	1090	1000	1300	1800	40% UDEAC		- acier provenance CEE
TCH	Fort Lamy	SETUBA	96	22	1968	outillage agricole (+ travaux publics)							
RCA	Bangui	CICI				pulvérisateurs (+ quincaillerie + capsules de bouchage + montage radio)							
CRD		CHANIMETAL ou NEALIE- MA ou BASOKO				roues milliers matchets milliers	257	247	133				
MAD	Tananarive	SIDEMA	50		1966	matér. agricole	427	602	667				
MAL	Bamako	SMECMA		150		charrues charrettes 3500/an unités de culture 8000							

316 - 6 FABRICATION DE MOBILIER METALLIQUE

Ces fabrications, conçues pour la fourniture de la demande africaine, sont effectuées à partir d'éléments importés (tôles, tubes, cornières, fils).

La production est encombrante, d'une valeur spécifique moyenne ou faible et sa réexportation vers les P I ne peut pas être rentable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N: NACE

FABRICATION DE MOBILIER METALLIQUE - I - 316 - 6

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	MEDINA			1947	lits 30 milliers/an	29,2	22,5	11,9					- fer importé peinture locale
"	"	SOLFONI- CRO				lits								
H-V	Bobo-Diou- lasso	SIB				lits métal (+ ondulation de tôles)								
NIG	Niamey	SONIFAME	39	27,5	1965	mobilier tubulaire								
CAM	Douala	SOCAMETA	5	10	1956	mobilier mét.	210				10%			
"	"	FROUMENTY	30	34	1963	+ mécan. gale mobilier 500 t/an					270			
"	"	MAISON DE CYCLE	103,5	161	1968	sommiers métal 24 milliers/ an (+ cycles)					504			
TCH	Moundou	CYCLOTCHAB	15	25	1962	lits 15 milliers/an (+ cy- cles)					10	CAM		
RCA	Bangui	FREMAUX	18		1947	mobilier métal								
CBZ	Brazzaville	SOMECA- FRIQUE	10	27,5	1959	mobilier métal 350 t/an (+ serrurerie)	180	170	219			8%	RCA	2% TCH
GAB	Libreville	METALGABON				Lits métalliques								- tôles, tubes, peinture et quincaillerie impor- tés
CRD	Lubumbashi	MEGELCO			1951	meubles métal, milliers (+ tôlerie, cstr métal)	16,1	9,1	3,6	1,3				
"	Kinshasa	FNMA			1953	mobilier métal 100 000 (+ art. de ménage)								
MAD	Tananarive	CIMELTA SEBAT DAUBERCIES ROCHERFOR- TAISE				meubles met. 300 t (+ menuiserie met.)								

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FABRICATION DE MOBILIER METALLIQUE	- 2 -	316 - 6
------------------------------------	-------	---------

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites		Quantités Exportées		Observations	
							66	67	68	69		66
SEN	M'Bao	TREFIL- AFRIC		100		meubles + cantines (+ fils, pointes, grillages)						
H-V	Ouaga- dougou	SIVCOM	5	56		armoires métal 75 t/an (+ charpente métal)						projet abandonné, non rentable

343 - I FABRICATION D'ELECTRODES DE SOUDURE

Ces trois projets représentent une valorisation relativement restreinte apportée à des éléments importés. Ils ne semblent pas présenter d'avantage particulier permettant d'envisager une réexportation vers les P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. D'ELECTRODES DE SOUDURE

343 - I

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ²	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I	Abidjan	SIVOA	360	+250		électrodes (+ O ₂ liquide)								
CRD	Kinshasa	TREFILKIN				électrodes de soudure 1 million/an								
"	"	CONGO-TUBE				électrodes de soudure 1600 t/an (+ tubes plas- tique)								

35I MONTAGE D'AUTOMOBILES

Les ateliers de montage existants sont de dimension trop restreinte pour être viables; ils vivent d'exonérations.

On estime généralement qu'un montage ne peut être viable sans exonération dans un P V D qu'à partir d'environ 30 000 véhicules par an dans une gamme restreinte (avec un nombre limité de modèles différents). Une certaine intégration peut alors être atteinte, par sous-traitance à des fabricants locaux de divers éléments.

Le prix élevé d'une éventuelle réexpédition vers les P I restera sans doute toujours un obstacle infranchissable, quelle que soit la capacité d'un montage situé dans l'un quelconque des E A M A.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

MONTAGE D'AUTOMOBILES

351

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
						66	67	68	69	66	67	
SEN	Dakar	BERLIET- SENEGAL	210	1963	montage : camions 3 t et plus, tract. rout, 13 à 20 t, véhic. spéciaux, autobus 4 véhic./jour	130	236	312	242	2/3	export vers MAU, TOG, DAH, MAL,	- quelques sous-traitants sur place
C-I	Abidjan	SAFAR			Montage : automobiles camionnettes							
DAH	Cotonou	SOCAB	75		Montage Citroen 2 cv 3 cv Ami 6 5 unités/jour	465	412					
CAM	Douala	KING Ltd	8000 £	1967	montage Land-Rover 575 par an	138	300	560				
C-i	Abidjan	T S ATEL. & FORGES DE L'EBRIE			montage "Babybrousse"							
"	"	MACK			montage camions							
"	"	SIMEA			montage cars							
"	"	HINO			montage véhicules							
CRD		FORD			montage							
"	Kinshasa	NISSAN MOTOR Cy (Jap)	0,5M%		montage 1500 véhic./jour							

352 CONSTRUCTION DE CARROSSERIES, REMORQUES, BENNES

La viabilité de ces ateliers de construction, sur les marchés africains, tient non seulement au rôle assez important de la main-d'oeuvre, mais encore à la protection que représenterait le coût de transport d'Europe en Afrique des unités produites par rapport au transport des tôles, profilés et pièces diverses nécessaires pour leur fabrication.

En sens inverse, s'il fallait envisager une réexportation, cette protection deviendrait un obstacle sans doute infranchissable.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CSTR. CARROSSERIES, REMORQUES, BENNES

352

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
						66	67	68	69	66	67	68	69		
SEN		SAIB			carrosseries de bus										
SEN		MARREL			bennes										
SEN		ACD			citernes pour camions										
C-I	Abidjan	SERIA	100	1961	semi-remorques, citernes t	550	705	732	845	25	46	20	4		
CAM	Douala	MARTY	10	1956	citernes wagons-citernes (+charpentes+vedettes)				37 1						
CAM	Douala	SCI	30	1963	remorques semi-rem. grumes bennes brouettes			11 42 140 3641	20 50 160 3700				5%		- acier importé, 600 t/an
CAM	Douala	SACC		1970	charrettes, chariots										
CRD		CONGACTIER			bennes, réservoirs										
CRD	Lubumbashi	MEGELCO		1951	wagons, (+ tôlerie, cstr. métal)		72	128	236						
CRD	"	SOMETOLE		1949	carrosseries, citernes t	266	300	475							
PROJETS															
NIG	Niamey	METAL-NIGER	1	24	semi-remorques 8 bennes 15 t 10 pièces métalliques 5t										
CRD	Kinshasa				wagons 250/an										

4II - 5 PREPARATION DE MARGARINE

Les établissements existants préparent des margarines conformes aux goûts locaux, à partir de corps gras disponibles sur place.

L'exportation vers les P I supposerait d'abord que la formule de préparation soit adaptée aux goûts européens ou américains. En général, elle exige la mise en oeuvre d'une grande variété de matières, de colorants et de parfums divers, dont certains ne sont pas disponibles sur place en Afrique ou à Madagascar.

Une autre difficulté est relative au coût de transport d'un produit fragile, à maintenir à température relativement basse.

De plus la margarine est considérée comme un substitut du beurre laitier; elle ne sera jamais supérieure en qualité, elle ne pourra jamais se vendre à un prix supérieur. Les excédents de stocks qui pèsent sur le cours du beurre sont également contraignants pour les producteurs de margarine.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PREPAR. DE MARGARINE

411 - 5

existant/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
						66	67	68	69	66	67		68	69
C-I	Abidjan	FAR			margarine (+ huile de table)									
CRD	Kalina	MARSAVCO			margarine 5 000 t/an (+ huiles de table + savon)	2070	2000	1700	2000					
PROJETS														
SEN	Diourbel	SEIB	45	1968	margarine 600 t/an									
CAM	Douala	CCC			margarine 2 000 t/an									
CEZ					margarine 6 à 9 t/j									

412 - 3 ABATTAGE DE VOLAILLES

Outre l'unité mentionnée ici (projet), l'élevage et l'abattage de volailles fait l'objet d'une activité importante dans la plupart des E A M A, sous une forme parfois artisanale; la production est orientée exclusivement vers l'alimentation de la demande locale, en concurrence avec des volailles importées, de prix plus élevé mais de qualité plus conforme aux goûts européens.

La grande abondance des déchets utilisables dans l'alimentation des volailles permet une production abondante. L'exportation vers les P I aurait à se plier à plusieurs impératifs; en particulier :

- la qualité (conditionnée essentiellement par le mode d'alimentation) devrait pouvoir se conformer au goût des clientèles européenne ou américaine,
- le prix de revient devrait être suffisamment bas pour permettre le transport en cales réfrigérées et pour affronter la forte concurrence qui règne sur les marchés des P I.

Il n'est pas certain que ces conditions puissent être simultanément remplies.

Outre la production de volailles abattues, on peut envisager la mise en conserve de certains abats (foies de volailles par exemple).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

ABATTAGE DE VOLAILLES

412 - 3

projet

Etat	Localisation	Producteur	Capacité	Inv.	Date	Nature de la Production	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations							
							66	67	68	69	66	67		68	69					
CRD	Kimwenza					abattoir volailles 500 000 poulets														

413 PRODUITS LAITIERS

La plupart de ces établissements procèdent, pour la consommation locale, à la reconstitution de lait liquide à partir de lait en poudre et de crème déshydratée importés; ce liquide est ensuite pasteurisé, parfois transformé en yaourts, ou même en lait concentré.

La réexportation vers les P I de ces produits reconstitués ne peut pas être envisagée.

On ne connaît pas dans les E A M A de cheptel laitier correct (sauf peut-être en Somalie, à Madagascar). Le lait de production locale, pour être exporté, devrait être concentré ou réduit en poudre; pour de telles transformations actuellement il n'existe aucun potentiel de production dans les E A M A; on ne rencontre pas non plus de production de fromage ni de caséine, produits dont certains P I sont importateurs.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS LAITIERS	- I -	413
-------------------	-------	-----

existants

Etat	Localisation	Producteur	Cap. ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SAPROLAIT	175	300	1954	Lait reconstitué milliers de litres	200	290		900				poudre importée - extension en cours inv. + 200 M
SEN	St-Louis	CENTRALE LAIETIERE (Etat)		72	1968	milliers de litres			1520					- 50% du lait est d'origine locale; compléments poudre importée
MAL	Bamako	MALILAIT			1969	10 000 litres/jour		5001/j						- poudre, arômes importés
C-I	Abidjan	IVOIRLAIT	25	59	1962	lait reconstitué milliers de litres	700	850	1000	1200				
CRD		LAITERIE COOPERA- TIVE KATANGA			1960	milliers de litres	1076	1136	1053					
SOM	Mogadis- cio	SAKAY				6 000 t/an lait, crème, beurre								
MAD	Moyen- ouest					Pasteurisation 360000 l/an								
"	Tananarive	CODAL				" 250000 l/an								
"	"	C.L.T.	29,4		1965									
"	"	FLABA	11,5		1967									

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PRODUITS LAITIERS

- 2 -

413

projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁰	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
MAU	Rosso	Laiterie	33			500 l/jour								
MAU	Nouakchott		50			1000 l/jour reconstitué prod. laitiers divers								- poudre importée
SEN	Kaolach	Laiterie	182		1969									
	Dahra	"			1971									
	Thiès	"			1972									
C-I	Abidjan	(CAPRAL)	180		1972	lait concentré sucré 3 000 t/an								- poudre importée
	"	(SCAC)	500		1972	lait concentré sucré 4 000 t/an non sucré 6 000 t/an								- poudre importée
H-V	Ouaga- dougou	SILOM	30	100		lait reconstitué 5 à 10 milliers l/jour								- poudre provenance FR
NIG		Laiterie	85			5 000 l pasteurisé /jour								
CAM	Douala	CAMLAIT	55			lait reconstitué								
MAD						lait reconstitué								- poudre, crème importées

416 - I MINOTERIES

Toutes les minoteries des E A M A cherchent à valoriser leurs issues.

Les quantités ne pouvant trouver une utilisation sur place (alimentation des volailles et du bétail) sont exportées, éventuellement après une agglomération qui en facilite la conservation et la manutention.

L'exportation de farine de blé vers les P I ne peut pas être compétitive, surtout lorsqu'elle provient de blé importé. Les rares productions africaines de blé sont insuffisantes pour la consommation locale.

L'exportation de farine de maïs, produit ne figurant pas sur la liste de demande des P I, ne semble pas envisageable.

L'exportation du manioc est actuellement effectuée sous forme de cossettes, de fécule ou de tapioca. L'exportation sous forme de farine devrait pouvoir trouver des débouchés en P I. (utilisation par exemple en ajoutée aux farines utilisées en biscuiterie).

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

MINOTERIE

416 - 1

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^l	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations		
							66	67	68	69	66	67		68	69
SEN	Dakar	SENTENAC	198	300	1943	farines semoules 40 milliers de t/an	29	28	22	28				Blé origine FR, maïs origine USA	
"	"	GMD	1180	2000	1946	(+ pâtes) farine milliers de t	62	75		79,6	40 %				
C-I	Abidjan	GMA	2000	1857	1963	farine 55 milliers de t/an issues milliers de t/an	54,6	48,7	54,7	59,5				extension prévue à 100 000 t/an de farine	
NIG	Zinder	SOTRAMIL	59	60	1967	farine de mil 2250 t/an issues 750 t/an	14,7	13,7	15	17,5	14,9	11,9	13,9	15,4	traite du mil local; ex- tension envisagée: pâtes biscuits, farines spécia- les - blé origine FR
CAM	Douala	SCM	175	375	1966	farine 27 milliers de t/an issues milliers de t/an		19,5		24					
TCH	Fort Lamy	GMT	100	220	1963	minoterie 7,5 milliers t/an de blé (+ aliments bétail)	4,7	2,6	5					6	
RCA	Bangui	SICPAD	150	746	1968	minoterie milliers de t/an (+ aliments bétail)			5,7					7	
CBZ.	Jacob	GMC			1963	farine 15-20 000 t		15000							
GAB	Libreville	SMAG	140	813	1969	" (+ pain et aliments pour bétail) minoterie maïs 8 mil. t/an (+ aliments bétail)		1,5	1,2					1850	
CRD		MEUNERCO													
"	Lubumbashi	SOCIETE			(130 t/j)maïs milliers de t	55	47	56	60					
"	Likasi	AFRICAINNE			(100 t/j)manioc milliers de t	3,3	4,2	4,2	4,2	6,5				
"	Kolwezi	DU KATANGA			(50 t/j)froment milliers de t	0,9	0,9	0,7	1					
MAU		P K O J E T S		300											
H-V	Banfora	GMW	133	410	1971	farine-semoule-biscuits-pâte farine 75 t/j blé 100 000 t/an farine 72 000 t/an issues 28 000 t/an									

De nombreuses unités de décortilage du riz existent ou sont projetées dans les principaux pays producteurs. Seules quelques-unes sont répertoriées ici.

Actuellement la riziculture - et le décortilage, qui lui est toujours associé - ne suffit pas pour faire face à la consommation locale.

Cette situation n'interdit d'ailleurs pas l'exportation, par exemple de certaines variétés sélectionnées, conformes aux goûts des P I (grains longs).

C'est un problème agricole bien plus qu'industriel.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

RIZERIE

416 - 2

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^h	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
H-V	Ouagadougou	Rizerie de Sissalia	135	23	1967	Riz usiné 524 t								
NIG	Niamey	Riz du Niger	3	114	1966	6000 t/an			2370					
TCH	Kélo	OTA		43	1956	Riz t	250	750	800	1000				
MAD	Tananarive	CAIM	7		1920	Riz Sisal								
"	Ambatoso-ratra	GALLAND	30		1948	Riz								
"	"	ROUSSEL	15											
"	Majunga	S I	10											
"	"	BEPANDRIANA NA SOTSIRIZ	18		1964									
"	Tananarive	RAOULT	32		1946									
"	"	RASOLO-ARJAO	23											
"	"	SARI			1922									
"	Marido-voalo	RIZERIE DE MARI-DOVOLO	0,5		1956									
"	Tananarive	RIZERIE DE VILLE-NEUVE	8,4		1953									
PROJET														
H-V				50		3 000 t/an								

417 FABRICATION DE PATES ALIMENTAIRES

Effectuée à partir de blés durs importés, cette fabrication est entreprise pour fournir la demande locale.

Elle ne met en oeuvre aucun facteur local particulièrement avantageux pour que l'on puisse envisager la réexportation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE PATES ALIMENTAIRES

417

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^g	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SENTENAC	198	300	1963	Pâtes (+ minoterie)								
C-I	Abidjan	SELECTA				Pâtes (+ yaourts)								
"	"	CIPA	50	400	1970	Pâtes 6 t/j (+ biscuits + confiserie)								- filiale G M A
DAH	Cotonou		40	20	1968	Pâtes 960 t/an			420					
CAM	Douala	MILLIAT	30	40	1964	Pâtes 2000 t/an	230	345	397		480		UDRAC	
TCH	Kélo	OTA		43	1956	Pâtes t (+ rizerie)	30	10	1		80			
SOM	Mogadiscio	BERGOMI	600 (1)			Pâtes 1 000 t/an								
MAD	Tananarive	PHOCAS				} pâtes 90 t/an								
"	"	SALONE												
"	"	HAJIBEY	70			Pâtes								
PROJETS														
MAU				300		Pâtes (+ minoterie + biscuits)								
SEN	Dakar	GMD	1180	2000		(minoterie existante)								
MAL	Bamako			40		Pâtes 200 t/an (+ biscuits)								
(1)	milliers de	shillings	somaliens											

419 - 5 BISCUITERIE

Utilisant des matières premières importées, ces entreprises sont destinées à alimenter la demande africaine.

Aucun avantage particulier ne justifie que l'on envisage l'exportation vers les P I.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

BISCUITERIE

419 - 5

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	BAA	37			Biscuits 2 500 t	1717	1830						
"	Dakar	WEHBE	39		1956		2148	2600		MAU				
"	Dakar	MEDINA			1917	Biscuits 7 500 t	7476	6916	6285					
C-I	Abidjan	CIPA	50	400	1970	Biscuits 4 t/j (+ pâtes + confiserie)								
CAM	Douala	NOCOCA	21	46	1967	Biscuits 600 t/an (+ confiserie)								
CRD	Lubumbashi	VAP			1957	Biscuits 3 000 t/an (+ confiserie + chocolat)	1075	1092	977	220				
"		WOLDERO				Biscuits (+ confiserie)								
MAD		HAJIBEY				I 500 t	500							
"		SOCOBIS				230 t	115							
PROJETS														
MAU				300		Biscuits (+ minoterie + pâtes)								
MAL	Bamako			75		300 t/an biscuits (+ pâtes alim.)								

422 PREPARATION D'ALIMENTS DU BETAÏL

Les sous-produits des industries agricoles et alimentaires utilisables pour l'alimentation des animaux sont nombreux et abondants; les farines de poisson, les issues de meunerie, les tourteaux d'huilerie sont les plus importants d'entre eux.

Actuellement les P I sont essentiellement acheteurs de ces produits élémentaires à partir desquels ils confectionnent des aliments prêts à l'emploi, selon des dosages variés, adaptés aux compléments d'alimentation nécessaires, avec diverses adjonctions comme des éléments vitaminés.

La confection d'aliments prêts à l'emploi dans les E A M A ajouterait aux éléments disponibles sur place une valeur assez faible; les additifs seraient à importer avant réexportation; le transport sous conditionnement prêt à l'emploi serait plus coûteux que le transport en vrac actuellement pratiqué pour certains sous-produits; leur commercialisation nécessiterait la maîtrise des circuits de distribution aux utilisateurs finaux.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

PREPARATION D'ALIMENTS DU DETAIL

422

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
RCA	Bangui	SICPAD	746	1968	1 500 t/an (+ minoterie + huilerie + savonnerie)				300				
GAB	Libreville	SMAG	813	1969	4 500 t/an (+ minoterie)				90				
TCH	Fort Lamy	GMI	220	1963	(+ minoterie)								
CRD		MEUNERCO			15 000 t/an (+ minoterie maïs)								
MAD		SAKAY			6 000 t/an								
"	Tanana- rive	PROVIMI	10	1961									
PROJETS													
CRD	Kimwenza				aliments/bétail 7 200 t/an								

423 - I TORREFACTION DU CAFE

La torréfaction du café lui ajoute une valeur assez restreinte. Elle est principalement pratiquée dans les E A M A pour alimenter la consommation locale, à partir de mélanges obligeant certains torréfacteurs à importer des cafés verts de diverses provenances.

Pour conserver l'arôme du produit, le café torréfié doit recevoir un conditionnement coûteux (emballage sous vide) qui accroît le coût de transport.

Il ne serait pas économique de généraliser la torréfaction du café avant son exportation.

Les quelques débouchés à l'exportation vers les P I qui existent actuellement ne sont pas susceptibles d'un développement important.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

TORREFACTION DU CAFE

423 - I

existants

E.t	Localisation	Producteur	Cap-Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
						66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	Soucaïl	25	1914	Torréfaction 350 t/an			293					
"	"	SIPA	18	1942	torréfaction 100 t/an (+ confiserie + chocolat)								
C-I	Abidjan	SAT	5	1961	torréfaction 500 t/an	200		220	250	Europe			
"	"	JAG	390	1959	t			350	350				
RCA	Bangui	SATO	6	1957	torréfaction 150 t/an								

423 - 3 FABRICATION DE CONDIMENTS ET VINAIGRES

Il existe une faible production de vinaigre qui a pour but d'alimenter la consommation locale. Peut-être est-il possible de trouver quelques débouchés à l'exportation pour des vinaigres fabriqués à partir de certains jus fermentescibles d'origine locale. On a ainsi proposé la production de vinaigre d'ananas, de vinaigre de banane. Ces produits sont disponibles au niveau du laboratoire; leur développement nécessite la poursuite d'essais au niveau d'installations-pilotes ainsi que des études de commercialisation.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. CONDIMENTS ET VINAIGRES

423 - 3

existants/projets

Etat	Localisation	Producteur	Cap ¹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites				Quantités Exportées				Observations	
							66	67	68	69	66	67	68	69		
SEN	Dakar	SOPIC	2		1966	vinaigre 500 000 l (+ javel + ammoniac)										
PROJETS																
CI				50		sauce-poisson 500 t (+ farine de manioc)										
MAL		Sala Diallo		IO5 MFM		vinaigre 425 000 l 6% (+ eau de javel)										

467 - 8 FABRICATION DE MATELAS

Les établissements existants - auxquels s'ajoutent un certain nombre d'ateliers d'allure artisanale - fournissent la demande locale.

Leur production est encombrante, coûteuse à exporter.

Même lorsqu'il s'agit de valoriser une ressource locale comme le latex, le matelas de mousse, confortable et solide, ne parvient pas à concurrencer sur les marchés des P I le matelas de luxe confectonné sur place.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE MATELAS

467 - 8

existants/projet

Etat	Localisation	Producteur	Cap ⁹	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
SEN	Dakar	SIMMONS	45	45	1959	matelas 80/jour, nb	6000	7000	7000					
C-I	Abidjan	MACACI				matelas en mousse de latex								
PROJETS														
C-I	Abidjan	SIMCO	I			matelas et sommiers								

La plupart de ces entreprises sont indirectement exportatrices, dans la mesure où elles fournissent des conditionnements aux exportateurs de fruits (bananes, ananas), de conserves, etc.

L'exportation d'emballages vides peut-elle apparaître intéressante ? Ils occuperaient au transport un volume important et coûteux, sauf peut-être pour des cartons non ondulés, présentés à plat, découpés, prêts à être pliés et assemblés; mais la valeur ajoutée à la matière de base, feuille de carton, est peu intéressante.

La valeur ajoutée locale, toutefois, serait plus élevée en cas d'utilisation de cartons produits localement; si cette mise en forme devait accroître considérablement les possibilités d'exportation, sa rentabilité mériterait d'être examinée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

CONFECTION D'EMBALLAGES EN PAPIER, CARTON

472 - 4

Etat	Localisation	Producteur	Cap. Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations
						66	67	68	69	66	67	
SEN	Dakar	ROCHETTE	120	1946	emballages papier - carton	5000	5000	4800		pays limitrophes		
C-I	Abidjan	SONACO			carton ondulé							
CAM	Bassa	PLASTICAM	50	1965	carton ondulé 6 000 t/an (+ articles en plastique)	500	3200	4000	5000			
CRD	Kinshasa	SACONGO		}	sacs en papier millions	43	55	70				
"	Lubumbashi	SAFEN				Pour la SAFEN : tubes en cartons. boîtes milliers (+ fûts + mandrins + con- tainers)			100			
"		CARTOKIM										
"		CARTONCO										
"		PACARCO										
MAD	Tananarive	MADCAP			170 t/an							
"	"	DESARELY										
"	Tamatave	EIGE	23		t.		380					

495 - I FABRICATION DE STYLOS

On recense dans les E A M A deux entreprises produisant des crayons à billes, fournissant la demande locale.

Elles travaillent à partir de fournitures importées et leur activité se limite à des opérations simples de transformation des matières plastiques et d'assemblage.

L'exportation vers les P I serait difficilement envisageable, compte tenu du bas prix des articles courants, des fortes capacités nécessaires pour abaisser les prix de revient unitaires et des fortes concurrences à affronter.

Si l'on voulait exporter des articles plus élaborés, il faudrait sélectionner ceux qui réclament un concours important de main-d'oeuvre peu spécialisée.

DESIGNATION DE L'ACTIVITE N° NACE

FAB. DE STYLOS	495 - I
----------------	---------

Etat	Localisation	Producteur	Cap ^o	Inv.	Date	Nature de la Production Capacité	Quantités Produites			Quantités Exportées			Observations	
							66	67	68	69	66	67		68
C-I		IRAN	5			crayons à bille 0,7 M/an (+ bougies + boissons)								
CRD	Lamy					crayons à billes millions	4	4	6,5					